



Confédération paysanne
de la Drôme

INFORMATIONS SYNDICALES

• La mauvaise Herbe •

Journal des paysans et paysannes de la Drôme

N° 165 - Juin 2025 - 4 €



Photo : Mobilisation en région contre la loi Duplomb. Lire p.6

Loi Duplomb

La grosse artillerie contre l'agriculture paysanne est en marche

Une loi appelée aussi entraves, lever les entraves, une loi sensée apporter une réponse à la crise agricole, réclamée à cor et à cris par les syndicats dits majoritaires qui ont déployé leurs moyens pour faire pression sur les députés. Sur la ministre de l'agriculture, pas besoin de mettre la pression, elle leur obéit.

LEVER LES ENTRAVES à l'agriculture industrielle par la réintroductions de pesticides indispensables aux monocultures de betteraves, noisettes, et qui vont encore accélérer la disparition des insectes, même ceux utiles aux cultures, et les oiseaux qui s'en nourrissent. Et les abeilles seront priées d'éviter les zones empoisonnées.

LEVER LES ENTRAVES à l'agriculture industrielle en facilitant l'installation de bâtiments où les bêtes engraisent loin des regards, loin des prairies, en avalant ce que l'industrie a préparé pour ces animaux considérés comme du minerai.

LEVER LES ENTRAVES à la privatisation de l'eau pour ceux qui foncent tête baissée dans le productivisme, le rendement pour seul horizon, horizon qu'ils contemplent du haut de leur mégabassines, et pour qui le mot partage est un gros mot.

LEVER LES ENTRAVES à l'agriculture industrielle en mettant l'ANSES sous tutelle, une agence de plusieurs centaines de scientifiques qui protège la santé des travailleur-ses de la terre et des citoyens, mais aussi qui veille à la santé des milieux naturels et donc de la qualité de l'eau.



J'étais présent il y a deux ans à une réunion où le trésorier de la FNSEA faisait déjà cette demande à quatre ministres, sous l'impératif de : « on ne peut plus produire dans ce pays ! »

RIEN dans cette loi sur le revenu, alors que pour nous à la Confédération paysanne c'est le sujet majeur des colères paysannes. Sans revenus, comment vivre, installer, transmettre, et tout simplement dormir en paix et être heureux dans son métier ?

RIEN dans cette loi sur le foncier, alors qu'il est un sujet majeur, pour l'installation et pour celles et ceux qui voient disparaître leurs terres nourricières sous les chenilles des bulldozers.

RIEN dans cette loi sur la régulation des marchés agricoles, des importations, toujours la concurrence libre et non faussée, et que le plus fort gagne.

Nous ne les laisserons pas faire ! Car les attaques contre l'agriculture paysanne ne s'arrêtent pas là ! Abandon des mesures favorables au climat, suppression de la loi zéro artificialisation nette, reprise du chantier de l'A69, attaques en tout genre contre la bio... les dingues nous gouvernent !

La raison et la cohérence sont de notre côté, deux alliées de poids qu'il suffit juste de montrer, et les explications précéderont les actions !

Vincent Delmas, paysan à Salettes
Co-porte-parole de la Conf' Drôme



SOMMAIRE

LA VIE DU SYNDICAT pages 3 à 11

De nouveaux membres au CD
Syndicalisme en deuil
Conf' AURA
Congrès de Langres
Non à la loi Duplomb
Élections MSA : nos élus
Entretien avec Rémy Laborde
Qu'est-ce que la MSA
Les groupes locaux
Bulletin des représentations

QUESTIONS JURIDIQUES page 12

Bilan de l'AG du CAJ Drôme

QUESTIONS SOCIALES page 13

Procès du 22 mai à Nîmes

INSTALLATION - FONCIER TRANSMISSION page 14

Échangeur A7 Tricastin

AGRICULTURE PAYSANNE pages 15 à 17

Bilan de l'AG de l'ADEAR 26
Essaimage de l'Atelier Paysan
Hiatus, manifeste contre l'IA

LA VIE DES ÉLEVEURS-EUSES pages 18 et 19

Salmonelle et poules pondeuses

INTERNATIONAL pages 19 à 22

Palestine, une cause universelle
Voyage en Mongolie
MST Brésil

FORMATIONS ET ANNONCES page 23

PORTRAIS DE PAYSANNE page 24

La ferme d'Anana

Agenda



Composition du Bureau de la Conf'Drôme

Suite à l'Assemblée générale du 18 mars à Chateauneuf-sur-Isère, qui a permis l'élection du nouveau Comité départemental, cette équipe s'est réunie à Crest et a élu les membres du Bureau :

Co-porte-parole :

- Vincent Delmas à Salettes, 06 07 69 36 25, 20centdelma@proton.me
- Vincent Paltera à Die, 06 70 44 28 68, vincent.paltera@laposte.net

Trésorier :

- David Millet à Menglon, 07 80 33 97 84, milletdavid@hotmail.com

Co-secrétaires :

- Laure Charroin à Pont de Barret, 04 75 00 43 37, laurenico26@yahoo.fr
- Valéry Martineau à St Gervais sur Roubion, 06 42 07 31 10, lemaildevalery@gmail.com



Confédération paysanne 26

C/o Usine Vivante - 24 av Fayolle - 26400 CREST

Tél: 06 56 68 88 17 - 04 75 25 21 72

drome@confederationpaysanne.fr

ISSN 2610-7651 (en ligne), ISSN 2610-0428 (imprimé) - Directeur de publication : Erwan Le Texier

Ont participé à ce numéro : Marie-Pascale Abel-Coindoz, Justine Arnaud, Vasco Bossio, Éric Bouttier, Pascaline Chambart, Laure Charroin, Maëva Chataigné, François Chevrol, Vincent Delmas, Cyrille Fatoux, Antoine Gontard, Anaïs Hammel, Léna Haun, Margot Jobbé duval, Gwenaëlle Lécureur, Erwan Le Texier, Christophe Morantin, Marine Quéret, Christine Riba, Alain Sousa, Sonia Tonnot.

Imprimerie : Véziant, 26400 Crest

Retrouvez-nous sur Facebook : www.facebook.com/confederationpaysannedrome/

La vie du Syndicat

Portrait de nouveaux administrateurs de la Conf' Drôme

Le comité départemental élu lors de l'AG du 18 mars comporte six nouveaux visages ! Trois d'entre eux se présentent à vous ce mois-ci...

Marie-Pascale Abel-Coindoz



Quand j'ai pu réaliser mon rêve d'installation en 1999, en élevage caprin avec transformation fromagère en agriculture biologique sur une ferme de moyenne montagne aux portes du diois, j'avais un vrai idéal de modèle agricole... à taille humaine, familial, respectueux de son environnement, de ses animaux et de ses êtres qui y travaillent... loin du modèle

mortifère porté par l'agriculture intensive dans laquelle j'avais grandi et qui montrait déjà ses revers. C'est tout naturellement que j'ai adhéré au syndicat de la Confédération paysanne, qui est à mes yeux, le seul syndicat agricole capable de répondre à tous ces fondamentaux.

Même si de nombreux sujets liés à l'agriculture m'intéressent, j'ai fait le choix de me concentrer sur « le foncier ». En effet, je suis persuadée que la maîtrise du foncier est l'élément phare pour orienter notre modèle agricole et pour favoriser les installations en

agriculture paysanne. J'ai commencé par suivre des formations me permettant de comprendre un peu mieux les attributions foncières pour pouvoir assurer une veille foncière, en tant que déléguée structure sur mon secteur géographique, pour ensuite me sentir légitime pour représenter la Confédération paysanne au sein du comité technique départemental de la SAFER. Quand on sait que 20% des fermes drômoises ont disparu ces dix dernières années, que ce sont plus de 4 hectares qui sont artificialisés chaque semaine et que la course à l'agrandissement est toujours d'actualité, notre présence au sein de ces structures est indispensable si on veut pouvoir influencer certaines décisions et/ou apporter de la contradiction constructive à notre image, même si le rapport de force reste inégal. J'ai toujours suivi et/ou participé à des actions, à des formations, à des réflexions, mais je n'avais jamais franchi le pas de m'engager au sein du Comité départemental de la Drôme, voilà, c'est chose faite ! Même si aujourd'hui, tout est mis en place pour nous faire disparaître et nous décourager, ils ne nous enlèveront pas la force des luttes collectives et je veux continuer à en être !

Maëva Chataigné



Bonjour, je suis Maëva, nouvellement membre du CD.

Après mon BPREA à Nyons en 2015, en bossant à droite à gauche, j'ai rencontré un formidable réseau de paysan-nes dans la plaine de la Valdaine.

Je me suis fait embaucher par Valéry M, puis Sonia T, tout en prospectant à moitié pour m'installer. J'avais 22 ans à l'époque, je n'étais pas pressée.

Et en 2019 c'était parti, je lançais ma pépinière sur l'espace test de Sonia et David. C'était un peu tapis rouge, malgré les galères de

logement, je me suis sentie ultra soutenue humainement, matériellement et techniquement par les paysan-nes alentours .

Puis c'est au fil d'actions et autres événements organisés par la Conf' Drôme que j'y ai rencontré ces humains qui la constituent et j'ai tout de suite aimé ces cerveaux bien faits, cette matière grise en ébullition, ces corps en actions, cette réactivité, ce temps consacré à militer qui forme comme un tout avec nos pratiques de la paysannerie, cette vigilance à préserver nos conditions d'existence et celles de ce qui nous entoure. Bref cette année, nouveau démarrage de la pépinière à Pennes-le-sec, en Gaec avec Baptiste mon compagnon qui lui, a des brebis pour la viande.

C'est à cette occasion que je rejoins à mon tour l'équipe du CD pour porter soutien et continuer la lutte. Au plaisir de vous rencontrer !

Alain Sousa



Bonjour je suis Alain Sousa, maraîcher Bio installé depuis 2019 à Châteauneuf-sur-Isère. Nous avons créé la ferme du Rougequeue avec ma compagne Marianne (qui fait des poules pondeuses, petits fruits, champignons et aromatiques). Devenir paysan, c'est pour moi une

reconversion sur le tard. Après une première vie de journaliste scientifique, je suis venu dans la Drôme travailler pour la CRIIRAD – Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité, fondée entre autres par la regrettée Michèle Rivasi (une expérience ce qui m'a d'ailleurs permis de rencontrer à l'époque José Bové en travaillant sur un dossier commun !). Puis un petit tour du monde à vélo de quatre ans m'a donné l'envie, au travers de volontariats et autres WWOOFing, de me lancer dans

un projet agricole, qui serait aussi un projet de vie. La rencontre avec Marianne au Brésil et plusieurs mois de volontariat dans une ferme à Auroville, en Inde, ont permis de préciser le projet... dans la Drôme. Je suis alors passé par le BPREA du Valentin pour me former, puis j'ai bénéficié d'un accompagnement par l'Adear. Ensuite pas mal de formations avec l'Adaf ont été déterminantes pour penser le système de culture. Dès le départ j'ai voulu m'engager pour des causes qui me tenaient à cœur. Cela a commencé par les Fermes paysannes et sauvages, dont nous faisons partie dès la fondation de l'association. Puis bien sûr l'adhésion à la Conf' pour le soutien du monde paysan et l'engagement dans des combats importants pour la société dans son ensemble. Je connaissais déjà quelques membres du Comité départemental, et j'avais bien envie de plus m'impliquer... C'est pourquoi je me suis présenté lors de la dernière AG pour être membre du CD (un peu poussé de ma chaise par quelques amies paysannes assises à mes côtés...). J'espère bien participer notamment à l'émergence des groupes locaux, et aider partout où l'on aura besoin de moi... Enfin dès que mes courgettes et autres poireaux veulent bien me laisser sortir de la ferme !

La vie du Syndicat

Le syndicalisme en deuil Pierre Alessandri

Le 17 mars dernier, Pierre Alessandri était assassiné de deux balles dans le dos sur sa ferme à Sarrola-Carcopino. Il était le secrétaire général de Via Campagnola, syndicat agricole corse rattaché à la Confédération paysanne.

Cet acte odieux a suscité de fortes réactions dans le monde syndical, mais bien moins dans le monde politique. Dans une tribune publiée par Mediapart le 6 mai, la Confédération paysanne et d'autres syndicats dénoncent le silence assourdissant des autorités : « Notre démocratie est-elle à ce point malade pour que nos plus hauts dirigeants ne trouvent pas le courage de porter une parole publique quand un syndicaliste est tué ? Nos dirigeants ne sont-ils plus en capacité de reconnaître le coup porté à notre démocratie ? L'absence de paroles publiques laisse la place à l'impunité, aux oppressions, à la violence, à l'injustice et contribue, de façon irresponsable, à faire reculer partout la démocratie. »

Deux mois après les faits, aucune information n'est donnée sur l'enquête en cours, mais il fait peu de doute que ce crime résulte de l'engagement syndical de Pierre Alessandri en faveur de la justice et de la défense des terres agricoles en Corse. Il avait déjà été victime d'un incendie criminel sur sa ferme en 2019.

Ses collègues de Via Campagnola se sont mobilisés lors d'une journée d'entraide pour continuer à faire vivre sa ferme. Ils lui ont rendu hommage lors de leur assemblée générale à Corte, le 17 mai, et continuent à dénoncer une atteinte grave au syndicalisme. Jean-Dominique Musso, porte-parole du syndicat, a déclaré : « Il n'a pas été victime d'un affrontement armé entre bandes rivales ou une victime collatérale. Il a été volontairement assassiné chez lui car c'était notre secrétaire général et un syndicaliste. »

Désormais, Via Campagnola est syndicat majoritaire en Corse, dont elle dirige la Chambre d'agriculture. Elle continuera la lutte pour une agriculture nourricière et contre la spéculation et la bétonisation des espaces agricoles.

Erwan Le Texier, paysan Félines-sur-Rimandoule

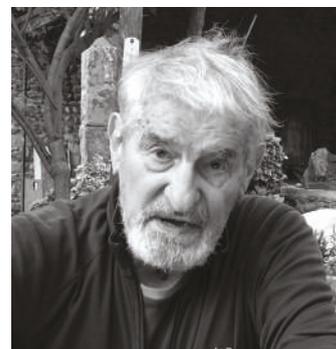
Robert Voge

Avec Robert, nous avons perdu un ami, grand par la taille et par le coeur.

Pilier indéfectible de Solidarité Paysans, dont il était un des membres fondateurs, Robert a très tôt compris la nécessité d'agir ensemble. Pour se défendre face à la faillite de la coopérative Valentinoise, pour dépasser le traumatisme de la guerre d'Algérie. Dans ces épreuves, il a appris l'humilité, le non jugement, et une grande capacité d'écoute. C'est ce qui lui a donné le courage d'accepter l'abandon de la ferme familiale, sous le regard des voisins de toujours, pour aller travailler ailleurs comme ouvrier agricole. C'est ce qui lui a donné, dans son engagement à Solidarité Paysans, ce

regard profondément humain, fait d'écoute et de respect de chacun.

Robert a fait partie de cette génération de paysan.nes qui, tout en ayant bénéficié de la modernisation agricole, a su la questionner, la critiquer, en saisissant les dérives. La défense d'un autre modèle, celui de l'agriculture paysanne, a été rendue possible parce qu'ils et elles faisaient équipe, se rencontraient, partageaient leurs idées. C'est grâce à des personnes comme Robert que j'ai compris qu'on ne pouvait être paysan.nes qu'en étant paysan.nes ensemble.



MJD et Solidarité Paysans

Actu en bref

Non aux coupes budgétaires dans l'enseignement agricole public !

Le 21 mai dernier, le SNETAP-FSU, principal syndicat de l'enseignement agricole public, appelait à une journée d'action contre les suppressions d'emplois annoncées par le ministère de l'Agriculture pour la prochaine rentrée scolaire : 25 suppressions de postes et 20 postes mis en réserve pour financer des projets futurs. Ces réductions représentent près de 30 000 heures d'enseignement, équivalant à 4 000 suppressions d'emplois à l'Éducation Nationale !

Pour remplacer les centaines de milliers de paysans qui vont bientôt partir à la retraite, pour que les nouveaux installés soient formés à une agriculture paysanne adaptée au changement climatique et à la résilience alimentaire, il nous faut un enseignement agricole public solide.



ELT

La vie du Syndicat

Des nouvelles de la Conf' AURA

Comme décidé lors du séminaire réalisé il y a deux ans pour traiter de la gouvernance, la Conf' Aura fonctionne a minima, faute de forces vives des départements. Mais l'échelon est important et le travail d'équipe et d'animation, dans une ambiance sereine, permet d'assurer globalement les missions.

La plus forte présence de nos collègues d'Auvergne contribue plus facilement qu'avant à percevoir et gérer les sujets, et donne plus de sens à nos actions dans notre grande région. Pour jongler avec l'éloignement, pallier un peu la frustration de ne pas militer en présence, un regroupement physique à Lyon et un à Clermont sont synchronisés en visio cinq à six fois par an et une AG en physique.

Côté salarié, Emma Duval* est l'animatrice et Audrey Bideau, la juriste qui appuie les Comités d'Action Juridique, donne des formations. Pour les élections, Samuel Richard a été embauché 15 mois pour venir en appui des départements sur l'aspect communication. Côté salarié toujours, Emma organise régulièrement une visio avec les salarié-es des départements pour mutualiser, informer, échanger : un temps précieux pour celles et ceux qui travaillent généralement seul-es dans leur bureau, ou qui débutent. En janvier 2024, le gros blocage du péage de St Quentin Falavier a été organisé et coordonné par la Conf' AURA. Beaucoup d'énergie pour la petite équipe mais une réussite régionale, saluée par tous-tes. La demande d'actions régionales est forte mais il faudrait plus de forces vives !

Dans les missions de l'échelon régional, sont assurés les rendez-vous avec le DRAAF ou la préfète de Région, sur des sujets touchant plusieurs départements. Et bien sûr des représentations dans les différentes instances agricoles régionales où nous siégeons mais où plus qu'en département encore il est compliqué de faire entendre nos propositions et revendications.

A l'automne, comme l'an dernier, une coordination de vente de vin a eu lieu pour soutenir des viticulteur-ices en difficulté.

Le 1er avril, une AG bien productive s'est tenue à la Maison des paysan-paysannes dans la Loire, avec une bonne présence des départements.

Un Comité régional a été élu mais incomplet. Statutairement, deux places par département sont prévues mais nous en avons à peine la moitié. Pour la Drôme, seule Christine siège, mais il est possible d'être co-opté-e dans l'année ! Sont membres aussi nos deux représentant-es au CESER, Jean (42) et Isabelle (69).

Le Bureau s'est constitué plus tard mais alors qu'un binôme est souhaité pour chaque mandat, il est passé de 6 à 4 membres, avec Xavier Fromont (01) porte-parole, Marick (69) et Olivier (42) co-trésorier-es, Stéphan (15) secrétaire. Pourquoi pas un partage des dossiers régionaux entre différents membres du comité régional ? L'idée est là.

Nous avons profité de cette AG représentative pour décider très collectivement :

- des motions à présenter à la session Chambre régionale du 26 mai : reliquat d'aide à la Conversation à l'AB, alerte sur le photo-

voltaïsme au sol et opposition au chantier du TGV Lyon-Turin.

- des sujets à aborder avec la Préfète de Région le 27 mai : abat-toirs, biosécurité et répression anti-démocratique contre les syndicats (en lien avec l'assassinat de Pierre Alessandri), notre soutien à l'OFB.

- d'acter notre présence et mobilisation du 7 au 10 octobre au Sommet de l'Élevage à Cournon (63) : tous les départements sont invités à s'impliquer !

- La liste des candidat-es au Comité National a été validée. Sur les 11 postes à pourvoir, 8 ont été remplis, et 2 femmes seulement.

- 7 titulaires : Christophe Morantin (26), Fanny Métrat (07), Paloma Cuevas (38), Pierre Berthet (38), Nicolas Clair (42), Raphaël Baltassat (74)

- 1 suppléant : Vincent Mouginot (03)

Concernant les orientations de notre Conf' régionale pour 2025, l'AG a travaillé des réflexions et propositions en ateliers.

- Sur la gouvernance de la Conf' AURA : travailler sur le règlement intérieur pour clarifier le processus de prise de décisions (comment une décision est-elle qualifiée de régionale ?), réfléchir sur nos outils de communication interne pour être moins dépendants des GAFAM, diffuser en interne les contacts des membres de chaque comité départemental pour mieux communiquer entre nous.

- Sur les dossiers syndicaux : pourquoi pas solliciter et relancer un groupe de retraité-es pour travailler sur la transmission et la question sociale ?

- Se donner comme objectif de faire au moins une action d'envergure à l'année, à planifier en fonction de l'actualité, par exemple le Lyon-Turin, le photovoltaïque, un EPR dans le Bugey, autour du Sommet de l'élevage, des JO d'Hiver 2030...

L'AG s'est aussi questionnée sur la suite, sur comment renforcer le syndicat localement, quels objectifs prioriser.

La formation des nouvelles équipes mais aussi, différemment, des anciennes, est apparue fondamentale, notamment sur le foncier, la prise de parole, l'histoire dynamique de la Conf', les dossiers politiques, mais aussi techniques. Plusieurs ressentent qu'on gagnerait des adhésions et de la visibilité en visant une montée en compétences sur des sujets techniques pour pouvoir les porter ensuite politiquement, à voir. L'idée de mutualiser des sessions de formations inter-départementales a paru très judicieuse à beaucoup, à retenir !

La création ou consolidation de groupes locaux, avec une vigilance sur leur gestion, sur leurs liens avec le CD, est aussi apparue comme une ressource à travailler.

L'échelon départemental reste socle dans notre syndicat mais travailler sur le régional, avec les collègues des autres départements est aussi nécessaire et intéressant, n'hésitez pas à contacter Christine qui vous en dira plus.

Christine Riba, ancienne paysanne à Cobonne

* Emma que nous avons beaucoup appréciée nous quitte en septembre pour se former et probablement s'installer un jour paysanne-boulangère.

La vie du Syndicat

Congrès national de la Confédération paysanne à Langres

Comme tous les deux ans, des confédéré-es de toute la France hexagonale et ultramarine se sont retrouvés pour le congrès de la Confédération paysanne. C'était à Langres en Haute Marne, du 15 au 17 avril. Les différents moments du congrès étaient alternés avec ceux de l'AG de la FADEAR, manière de montrer à quel point Conf' et FADEAR sont structurellement liées et sont deux facettes d'un même projet, celui de l'agriculture paysanne.

Un congrès, c'est beaucoup de moments formels et réglementaires parfois fastidieux (lectures des rapports, des motions et des amendements ; votes pour approuver ces documents et élire le comité national) mais c'est aussi un grand moment convivial et politique du syndicat.

Convivial d'abord parce qu'on y rencontre des gens de partout, qu'on partage des repas et qu'on fait la fête jusqu'à tard, largement soutenus par le maître ardéchois de la gnôle. On prend alors

bien la mesure qu'on fait partie d'une communauté paysanne bigarrée, déterminée et joyeuse, et ça fait du bien.

C'est aussi le grand rendez-vous politique de toutes les Conf' départementales, l'occasion de débattre du modèle agricole que nous voulons défendre et dans quel projet de société nous voulons l'inscrire. Pour ce qui est du projet de société, le rapport d'orientation adopté est on ne peut plus clair : des paysannes et des paysans nombreux qui luttent pour un monde anticapitaliste, anticolonial et antifasciste. Comme pour faire écho à la journée internationale des luttes paysannes (le 17 avril), un long moment a été dédié à la mémoire de Pierre Alessandri, paysan corse assassiné en mars, ainsi qu'à la situation en Palestine.

Ces trois jours du congrès de Langres ont par ailleurs été marqués par une présence particulièrement forte des femmes. Grâce à un gros travail que le « groupe femmes » mène depuis quelques années, elles ont su montrer à quel point leur existence est encore trop négligée. Elles l'ont exprimé avec tant de force et de talent (notamment en chanson !) que même les mecs les plus réacs n'avaient d'autre choix que de se taire et s'écraser dans leur fauteuil. Elles ont ainsi mis la question des femmes à l'agenda de la Conf', comme une évidence.

Christophe Morantin, paysan à Glandage

Proposition de Loi Duplomb

La Conf' se mobilise contre un projet mortifère pour l'agriculture

Le 26 mai à l'Assemblée nationale, nous avons assisté à une manœuvre politique pour empêcher l'examen de la proposition de loi Duplomb. Un passage en force au service des intérêts de l'agro-industrie.

Comment accepter que la Ministre de l'agriculture et le Ministre de l'intérieur soient venus faire pression sur le débat parlementaire, aux portes de l'Assemblée nationale en se faisant les porte-voix de la FNSEA ?

Dans ce contexte politique « trumpiste » de déni de la démocratie, des réalités et des faits scientifiques, cette connivence rétrograde tente le tout pour le tout afin de maintenir une trajectoire d'industrialisation de l'agriculture, au détriment de l'intérêt général et en actant la disparition des paysan-nes. Nous rappelons que cette proposition de loi ne répond en rien aux difficultés et inquiétudes exprimées par les paysan-nes. Elle ne répond en rien à la garantie et à la sécurisation des revenus, à la problématique de renouvellement des générations, aux défis climatiques, sanitaires et environnementaux.

La Conf' 26 a alerté les députés de la Drôme par courrier et appelle les adhérent-es à rejoindre la mobilisation à Paris les 29 et 30 juin : 24 heures de mobilisations contre la PPL Duplomb.

Le 30 juin, la proposition Duplomb sera discutée en commission mixte paritaire (CMP), composée de 7 député-es et 7 sénateur-rices. Cette CMP sera chargée de trouver une version définitive du texte. Si la CMP se met d'accord sur un texte, les

conclusions de la CMP seront soumises à un vote final au Sénat le 2 juillet et le 7 juillet à l'Assemblée nationale.

La Confédération paysanne continue donc ses mobilisations sur le terrain et sera partie prenante des 24 heures de mobilisations les 29 et 30 juin prochain co-organisées par des organisations membres de Collectif Nourrir.

Le dimanche 29 juin, nous appelons à une mobilisation nationale, décentralisée, partout en France. Sur les places de villages, devant les mairies, devant les permanences de vos députés, dans nos rues : faisons entendre notre voix. Que vous soyez 5, 15 ou 50, chaque rassemblement comptera pour dire notre refus de cette loi toxique.

Le lundi 30 juin à Paris, jour de la réunion de la CMP, nous appelons à une mobilisation paysanne (près du Sénat ou de l'Assemblée nationale, en fonction du lieu où se réunira la CMP (précision à venir).

Extraits de communiqués nationaux et courrier aux députés



La vie du Syndicat

Élections MSA 2025

4 élu-es pour la Confédération paysanne de la Drôme

Du 5 au 16 mai, les paysan-nes drômois (et les salarié-es agricoles) ont voté pour élire leurs représentant-es locaux pour siéger à la caisse de mutualité sociale agricole (MSA) Ardèche-Drôme-Loire.

Ces élections se sont déroulées quelques mois à peine après les élections professionnelles à la Chambre d'agriculture. Malgré un mode de scrutin très défavorable, une communication partielle et un dépouillement peu sérieux, la Confédération paysanne de la Drôme passe de 3 à 4 élu-es. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont voté pour nos candidat-es.

Lors de cette campagne électorale, nous avons porté un projet de couverture sociale et de retraite basé sur la solidarité. Sur les retraites, la santé avec le congé maladie et le congé maternité, le droit au repos et le droit au répit, nous sommes force de propositions. Pour garantir un accès effectif à ces droits, nos élu-es

porteront le projet d'une MSA de proximité et à l'écoute.

En ces périodes de crises à répétition – climatiques, sanitaires et économiques – et d'accroissement du mal-être agricole, nous veillerons à ce que la MSA apporte un accompagnement humain et bienveillant et serons vigilants à une attribution équitable et transparente des aides.

Nous serons ainsi mobilisé-es au quotidien pour permettre aux paysan-nes en activité, aux retraité-es agricoles et aux salarié-es agricoles de faire valoir leurs droits sociaux dans le cadre d'une MSA plus proche et plus à l'écoute.

Les 4 élu-es de la Confédération paysanne de la Drôme à la MSA :

-Rémy Laborde-Castex, paysan à Volvent : 06 37 44 81 21

-Margot Jobbé duval, paysanne à Glandage : 04 75 21 02 74

-Julie Despujols, paysanne à La Motte Chalancon : 06 83 85 44 06

-Elise Lenne, paysanne à Valdrôme : 06 71 36 13 78

Pour consulter la liste des élu-es MSA sur votre canton :

tinyurl.com/yck9nr2y

Eric Bouttier participait au dépouillement des élections MSA, voici son récit :

J'ai assisté au dépouillement des votes le 22 mai au siège de la MSA. J'en suis ressorti avec le sentiment d'un manque affligeant de sérieux et de rigueur, voire de partialité de la MSA dans l'organisation de ce scrutin.

Le premier manque flagrant a été la publication pendant le scrutin de l'interview de candidats de la FDSEA en première page du site internet de la MSA. Le prétexte était de vanter le rôle des délégués. Soit, c'est une idée louable MAIS avant le dépôt des candidatures. Même rédigé sur un ton assez neutre, l'interview du candidat d'un des syndicats en présence aux élections est un parti-pris de l'organisateur du scrutin, donc un scandale dans la gestion de ces élections.

Et cette interview n'a pas été présentée comme l'expression d'un candidat parmi d'autres, accompagné équitablement par des interviews de tous bords, mais bien comme la communication de la direction de la MSA en sa faveur.

Il ne faut pas oublier que, même dilué dans 4 niveaux d'élections ou désignations, le délégué cantonal va désigner d'abord le conseil d'administration régional, puis le conseil d'administration central de la MSA, en prise directe avec le gouvernement pour aménager la politique d'intervention de cet organisme.

J'ai signalé cette anomalie à la direction de la MSA – le directeur adjoint chargé de l'organisation des élections – qui n'y a vu aucun problème !

Le syndicat l'a signalé à la présidence et à la direction centrale de la MSA, pas de réponse à ce jour...

Deuxième impression très négative : le dépouillement des bulletins papier, à Valence : 6 «urnes» dans une salle très encombrée de matériel et de personnes, urnes symboliques, l'essentiel du travail étant informatisé et réalisé par des salarié-es volontaires de la MSA.

Je ne doute pas de leur conscience professionnelle, mais la technique de saisie des voix par code-barre et douchette est notoirement peu fiable : le travail est fastidieux, répétitif, rapide, et donc une erreur de saisie d'un code par un autre est plus que possible, je dirais certaine.

Et le contrôle de la saisie, assuré dans les élections nationales par l'annonce du bulletin à haute voix et plusieurs scrutateurs chargés de l'enregistrement en parallèle, n'est pas possible à la MSA : pas d'annonce à haute voix (difficile dans une salle où il y a 6 urnes), un seul enregistrement (la douchette, qui peut faire une erreur de saisie totalement transparente pour l'ordinateur et l'opérateur). D'ailleurs plusieurs erreurs de décomptes sont arrivées, heureusement qu'un cadre de FranceAgriMer chargé de la présidence de la commission électorale a exigé le recomptage des saisies erronées, ce dont certains représentants de syndicats membres de cette commission et la direction se seraient bien passé pour gagner du temps.

Cette commission électorale dont j'ai fait partie avec d'autres membres proposés par les syndicats suivant une clé de répartition complexe et obscure (1 représentant Conf' pour 2 représentants Coordination rurale, qui ne se sont pas dérangés) est chargée de surveiller le bon déroulement.

Mais aucune autre technique n'est proposée que de circuler et de surveiller autant que possible l'affichage des écrans par dessus les épaules des scrutateurs. J'ai d'ailleurs noté qu'il y avait beaucoup plus de surveillance durant le dépouillement du 1er collège que des 2 autres !

Et les erreurs de vote resteront dans les poubelles de l'histoire...

*Eric Bouttier, ancien paysan
à Francillon-sur-Roubion*

La vie du Syndicat

Élections MSA 2025

Entretien avec Remy Laborde-Castex, élu à la MSA

Rémy est paysan à Volvent. Avec l'aide de sa famille, il élève des bovins allaitants et produit également des plantes aromatiques avec un atelier de distillation. Il vient d'être à nouveau élu à la MSA pour la seconde fois. Enthousiaste et impliqué, il a à cœur de porter la voix de la Confédération paysanne au sein de notre système de sécurité sociale propre à l'agriculture.

LMH : Avec l'expérience d'un premier mandat, peux-tu nous parler de ta fonction et de ton rôle en tant qu'élu MSA depuis 2020 ?

Je suis un interlocuteur de proximité pour les paysan·nes qui rencontrent des difficultés d'ordre social ou dans leur relation avec la MSA. Être élu n'est pas un investissement lourd. Concrètement depuis cinq ans, je suis contacté une à deux fois par an. J'ai été sollicité pour des questions d'accès à la retraite, au droit au répit, au RSA (Revenu de Solidarité Active). J'essaie d'être à l'écoute et tout simplement humain. Ensuite, j'ai un levier d'action, un rapport privilégié avec les services de la MSA au travers de la « fiche élu ». Je complète cette fiche et le dossier est ensuite traité de manière plus rapide et privilégiée. Souvent, les problèmes soulevés ont rencontré des issues favorables. Je peux aussi avoir des réponses téléphoniques de manière plus rapide. Je suis ainsi un interlocuteur MSA de terrain, mais je précise bien que je ne suis pas un travailleur social, je suis juste un relai. Dans l'écoute des difficultés des uns et des autres, je dois tout de même être vigilant à la légitimité des demandes.

LMH : En tant qu'élu, as-tu des liens plus institutionnels et revendicatifs avec la MSA ?

Je suis convié une fois par an à l'assemblée générale de la MSA Ardèche Drôme Loire. C'est plutôt une grande messe où nous sommes très nombreux. Il est difficile de pouvoir prendre la parole et de porter la voix de la Conf' à cette occasion. Toutefois, c'est important d'y participer. C'est aussi un moment d'échange avec les paysan·nes des autres syndicats agricoles. C'est riche d'enseignements et convivial. Cela permet de prendre la mesure de là où nous sommes d'accord et de tout ce qui nous sépare. Ce temps d'AG s'attelle à traiter de thématiques vraiment importantes de l'évolution sociale des agriculteur·rices : par exemple le statut et la place de la femme en agriculture, le célibat chez les exploitant·es. Les sujets sont vraiment bien abordés et je me dis souvent que la MSA ne ferme pas les yeux sur les problèmes et les évolutions majeures de la profession agricole mais également celles liées à la sphère plus privée et plus intime.

Au final, j'ai plutôt porté nos revendications à l'échelle départementale notamment en accompagnant David Millet



santé
famille
retraite
services

(membre du Comité départemental) suite aux mouvements de colères paysannes de janvier 2024. En effet, la MSA a tenu à rencontrer chaque syndicat pour proposer des mesures plus adaptées à la crise et répondre à la demande de simplification administrative.

LMH : À nouveau élu, bravo ! Peux-tu nous parler de ce qui est moteur et de ce qui te motive à poursuivre ta fonction d'élu MSA ?

J'aime vraiment pouvoir aider les autres et cette fonction d'élu me correspond bien. Je dois dire que ce qui est moteur pour moi, c'est l'ensemble des retours très positifs sur le travail de terrain de la MSA. Les assistantes sociales et les travailleurs sociaux sont très souvent appréciés et font un très bon accompagnement des personnes qui rencontrent des difficultés sociales ou de santé. Bien sûr, il y a énormément à faire ou à changer dans les missions qui sont celles de la MSA, mais il y a aussi du positif, et cela vaut la peine de se mobiliser pour notre système social où nous sommes tout juste au nombre de un actif pour quatre retraité·es. La pérennité de notre protection sociale, c'est un vrai défi.

Je suis aussi entouré de trois autres déléguées Conf' à la MSA sur mon secteur. Cela me réjouit de pouvoir créer des liens et des synergies ensemble dans cette mission. Bien sûr, j'aurais aimé que nous soyons plus nombreux·ses pour la Conf' dans notre département. Malgré tout, je suis certain que cela va permettre de renforcer la place de la Conf' sur notre secteur et de mieux nous connaître.

LMH : À quel moment doit-on prendre contact avec toi ou avec les autres déléguées MSA ?

Il ne faut pas hésiter à nous téléphoner lorsque l'on rencontre des difficultés avec la MSA. Il ne faut pas attendre et se signaler au plus vite. Nous sommes aussi là pour faire remonter les besoins et les difficultés.

Propos recueillis par Sonia Tonnot, maraîchère à Bonlieu-sur-Roubion

La vie du Syndicat

Qu'est-ce que la MSA ?

L'élection de nouveaux délégué-es MSA est toujours un bon prétexte pour rappeler un peu le fonctionnement de cet organisme un peu particulier, qui à la fois collecte nos cotisations et nous les redistribue sous forme de prestations, qui devrait être entre les mains des paysan·nes et qui est finalement (trop) détenue par des technicien·nes.

De façon générale, tout cela nous semble si lointain qu'on accorde peu d'importance à ces élections (cette année, le taux de participation avoisinait les 20 %...) et qu'on connaît mal le rôle de nos délégué-es, alors qu'ils ont vraiment la possibilité de faire remonter la réalité sociale du terrain, d'aider à négocier des étalements de remboursement de dettes...

Que cela nous plaise ou non, quand on est paysan·ne on a des obligations administratives et comptables, parce que dans le monde d'aujourd'hui nos fermes sont aussi des entreprises. Le fait d'avoir une gestion claire de nos fermes ce n'est pas juste abdiquer sur nos idéaux et accepter le modèle capitaliste néolibéral, c'est avant tout ce qui nous permet d'avoir des informations sur la santé de nos fermes, et pouvoir calculer au plus juste ce qu'on doit en termes de cotisations. En effet, notre relation avec la MSA est vraiment basée sur des devoirs et des droits. Nos devoirs, c'est de payer des cotisations, comme tous les actif·ves (pour les salarié·es, les cotisations sont prélevées avant le versement du salaire). Ces cotisations alimentent (encore) la solidarité nationale et permettent notamment de payer les retraites d'aujourd'hui. Alors oui, on ne sait pas combien on va toucher de retraite quand ce sera notre tour, mais ce qui est sûr, c'est que pour maintenir ce modèle, on a tout intérêt à garder un tissu de paysan·nes dense ! Mais les cotisations qu'on verse chaque année à la MSA permettent aussi de financer tout ce à quoi nous avons déjà droit aujourd'hui : on a droit à une protection maladie, on a le droit (même si c'est difficile) de s'arrêter quand on a un accident, qu'on est malade, qu'on craque, qu'on attend un enfant, et on a droit à des indemnités. Bizarrement, dans notre métier, les droits auxquels on peut prétendre sont très souvent sous-employés, voire méconnus.

Est-ce qu'on a bien en tête qu'on peut demander le RSA en étant paysan·ne ? Que la MSA dispose de programmes de prévention santé, avec des enveloppes pour s'équiper afin de limiter les risques de santé au travail et aller vers plus d'ergonomie ? Qu'il est possible d'accéder à des aides pour des séances d'ostéo, des suivis psychologiques ? Qu'il existe un programme d'aide à la rénovation des logements, en lien avec les Compagnons Bâisseurs ? Il existe même, en cas de crise ponctuelle majeure sur une ferme, la possibilité de demander un RSA dérogatoire, qui neutralise temporairement le calcul du revenu...

Comme la MSA « fait la banque », c'est parfois difficile de la solliciter pour revendiquer nos droits quand par ailleurs on est

également débiteurs parce qu'on n'a pas réglé nos cotisations. Pourtant, c'est le premier interlocuteur pour accéder à ces droits, et laisser s'enkyster une situation apporte rarement des solutions satisfaisantes. Les cotisations qu'on ne paie pas une année, ce n'est pas comme un mauvais semis, on ne repart pas à zéro l'année suivante, au contraire la dette s'accumule... La MSA est d'ailleurs hautement responsable d'avoir laissé pourrir de nombreuses situations pendant des années. Le problème c'est que, quand elle reprend en main des dossiers avec des arriérés de paiement de cotisations sur plusieurs années, les sommes dues sont parfois colossales, et elle vient récupérer ses deniers en passant par des procédures judiciaires. Et cela ne va pas en s'améliorant, parce que la MSA serre la vis sur sa politique de règlement des conflits, et envoie facilement les huissiers, assigne au tribunal...

Là aussi, c'est important de savoir qu'il y a normalement obligatoirement une première phase de conciliation avant de passer à une phase de contentieux. Mais pour exiger ce droit, il faut le connaître ! Pendant cette phase de conciliation, il est possible de reprendre des comptabilités jusqu'à plusieurs années en arrière, ce qui permet souvent de demander le recalcul des montants des cotisations. Bien souvent, grâce à ce travail, ces montants sont revus à la baisse...

On ne doit pas oublier que Solidarité Paysans a des habitudes de travail avec la MSA, que ce soit en collaboration avec les assistant·es sociales, ou dans le cadre des procédures judiciaires que l'association connaît bien. Une chose est sûre, plus on prend le problème tôt, plus il est facile à résoudre et mieux on s'en sort. Et pour cela, c'est bien d'avoir des délégué·es MSA à l'écoute, mais aussi beaucoup de bénévoles actifs à Solidarité Paysans !

*Margot Jobbé duval, paysanne à Glandage
et Justine Arnaud, chargée de mission à Solidarité Paysans 26-07*



Pour contacter Solidarité Paysans :

04 75 25 88 64 ou 07 87 11 05 25

dromeardeche@solidaritepaysans.org

La vie du Syndicat

Groupes locaux

Afin de rester mobilisé-es après les élections professionnelles de janvier dernier et dans la continuité du rapport d'orientation voté à la dernière Assemblée Générale, une commission s'est constituée, en charge de la création de groupes locaux sur le département. Des premières rencontres devraient voir le jour en juin et juillet dans le nord Drôme, le Diois et la Valdaine pour commencer.

En parallèle, la confédération paysanne Auvergne Rhône Alpes organisait le 19 mai dernier, une rencontre interdépartementale sur le sujet des dynamiques syndicales. Ce fût l'occasion de revenir sur la victoire de l'Ardèche aux élections et d'échanger sur les dynamiques en cours et souhaitées pour chaque département présent.

Marine Quéret, animatrice Conf'Drôme



Pour en savoir plus, contactez Marine au 07.66.88.64.56 et sur 26@confederationpaysanne.fr



Confédération paysanne
de la Drôme

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à :

Confédération paysanne de la Drôme
C/o Usine Vivante – 24 av Adrien Fayolle
26400 CREST

Ou de régler par virement sur le compte de la Confédération paysanne de la Drôme :
IBAN : FR76 1027 8089 3100 0200 7390 128.
BIC : CMCIFR2A

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du syndicat. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : Confédération paysanne de la Drôme, C/o Usine Vivante – 24 av A Fayolle – 26400 CREST.

ADHÉSION 2025

À LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE LA DRÔME
L'adhésion est individuelle, merci de remplir une fiche par personne
L'abonnement à « La Mauvaise Herbe » est inclus dans l'adhésion

Nom	
Prénom	
Raison sociale	
Adresse	
Tel fixe et mobile	
Mail	
Productions	
Année d'installation	

J'adhère à la Confédération paysanne (abonnement journal inclus)	Tarif de base	Petits revenus : prix libre
<input type="checkbox"/> Actif, active	100 € €
<input type="checkbox"/> Cotisant-e solidaire	45 € €
<input type="checkbox"/> Retraité-e	45 € €
<input type="checkbox"/> Je m'abonne au journal « La Mauvaise Herbe » (pour les non adhérents)	15 €	
<input type="checkbox"/> Je soutiens la Conf' par un don sans adhérer	Prix libre	
<input type="checkbox"/> J'adhère à l'ADEAR 26 (chèque à l'ordre de l'ADEAR 26)	40 €	
<input type="checkbox"/> J'adhère au Comité d'Action Juridique (chèque à l'ordre du CAJ 26)	40 €	

Je souhaite recevoir 1 reçu par courrier **OU** Je souhaite recevoir 1 reçu par mail

Pour information, votre cotisation à la Confédération paysanne est une charge affectable à l'exploitation.

Date :/...../.....

Signature :

La vie du Syndicat

La Conf' c'est vous

Bulletin des représentations de la CP26

- **13 février** (Rovaltain) : CEP DJA (Thierry Perrot-Minot et David Peyremorte)
- **17 février** à Die (CCD) : groupe de travail installation-transmission (David M pour la Conf et Margot pour l'Adear)
- **19-20 février** : Comité National (Christine, Vincent D)
- **6 et 7 mars** à Bagnole : Ecole paysanne politique, sur la question des statuts en agriculture
- **11 mars** : CDPENAF (Laurent D)
- **12-13 mars** : Comité National (Christine, Vincent D)
- **13 mars à Sahune** : AG de la FD CUMA (David M)
- **13 mars à Lyon** : session d'installation de la Chambre d'agricul-

- ture régionale (Rémy Leger)
- **17 mars** : session Chambre départementale d'agriculture (David M, Mirela, Vincent D)
- **20 mars** à Montélimar : AG du comité de lutte montilien (Sonia)
- **20 et 21 mars** à Bagnole : rencontre nationale des paysannes (Christine)
- **21 mars** en Préfecture : Première MISA de la Drôme, réunion sur la mise en œuvre du contrôle administratif unique dans les exploitations agricoles (Claude Serillon)
- **25 mars** à Gervans : AG de Solidarité Paysans (Valéry Martineau)
- **25 mars** DDT : commission d'indemnisation des dégâts de grand gibier (Claude Serillon)
- **26 mars** à Eurre : AG d'Agribiodrôme (Marie-Pascale)
- **1^{er} avril** à Crest : AG du CAJ Drôme (Marie-Pascale)
- **1^{er} avril** au Treuil (42) : AG CONF AURA (Christine, Vincent D, Anaïs)
- **1^{er} avril** à la Roche-sur-Grâne : réunion cantonale Safer (Denis, Marie-Pascale)
- **1^{er} avril** à Romans : CA du Lycée Terre d'Horizon (Alain Sousa)
- **2 avril** : comité d'orientation de l'OUGC (Eric)
- **2 avril** à St Paul Lès Romans : réunion cantonale Safer (Julien Tiberghien)
- **3 avril** à Crest : AG de l'ADEAR Drôme (Christine)
- **3 avril** : CDOA (Pascaline)
- **4 avril** à Etoile : «Terre de rencontre» réunion Safer régionale AURA (Laurent T et Christine pour la Conf' AURA)
- **4 avril** : comité technique départemental Safer (Marie-Pascale)
- **10 avril** : consultation de la DDT sur le document cadre sur le photovoltaïque (Eric B)
- **15 avril** à Die : AG ADEM Drôme (Rémy Laborde et Patricia Noël)
- **15-16-17 avril** : congrès Conf' nationale à Langres (Vincent D, Christophe, Eric, Christine, Anaïs)
- **17 avril** : CEP DJA (Thierry Perrot-Minot et David Peyremorte)
- **17 avril** : CDPENAF (Laurent Deshayes ou Terrail)
- **17 avril** à Die (Silo) : réunion de la commission «Transmission» InPACT élargi (Marie-Pascale)
- **18 avril** : commission agriculture de la communauté de communes du Diois sur l'installation-transmission (Vincent Paltera)
- **25 avril** Valence : invitation à une rencontre au Conseil Départemental (David, Marie-Pascale et Alain)
- **1^{er} mai** : à Montélimar Sonia Tonnot et Vincent Delmas avec une table de doc Conf' et à Die prise de parole de Sylvie Taurinya
- **6 mai** visio : comité régional Conf' AURA (Christine)
- **Mercredi 21 mai** 9h30 DDT : Comité de la Ressource en Eau (Eric)

Les personnes qui vous représentent :

Marie-Pascale Abel-Coindoz

mariepascale.ac26@yahoo.fr / 06 26 37 15 20

Eric Bouttier

eric@bouttier.eu / 06 52 74 86 01

Laure Charroin

laurenico26@yahoo.fr / 04 75 00 43 37

Vincent Delmas

20centdelma@proton.me / 06 07 69 36 25

Laurent Deshayes

lafermesauvage@laposte.net / 04 75 51 53 88

Denis Lattard

denislattard@yahoo.fr / 06 82 20 79 61

Mirela Lombardi

lombardi.florea@yahoo.fr / 06 47 57 47 66

David Loubet

david.loubet@laposte.net / 06 33 26 26 41

Valéry Martineau

lemaildevalery@gmail.com / 06 42 07 31 10

David Millet

milletdavid@hotmail.com / 07 80 33 97 84

Christophe Morantin

christophe.morantin@riseup.net / 04 75 21 02 74

Vincent Paltera

vincent.paltera@laposte.net / 06 70 44 28 68

David Peyremorte

david@peyremorte.fr / 06 18 59 06 49

Christine Riba

christineconfp26@orange.fr / 06 07 02 25 42

Laurent Terrail

laurent.terrail@orange.fr / 06 85 24 38 51

Claude Serillon

claudeserillon2@freesbee.fr / 04 75 55 10 54

Alain Sousa

alainavelo@gmail.com / 07 68 68 47 38

Sonia Tonnot

sonia@peyremorte.fr / 04 75 46 14 79

*Laure Charroin, éleveuse d'ovins à Pont-de-Barret
Co-secrétaire de la Conf' Drôme*

AG du Comité d'Action Juridique Drôme le 1^{er} avril 2025 Du nouveau dans l'équipe !

Le 1er avril s'est tenue l'assemblée du CAJ à l'usine vivante à Crest, 14 adhérents étaient présents, 8 représentés.

Ce fut l'occasion de faire la synthèse de l'activité de l'année 2024, de débattre sur quelques améliorations souhaitables, tout en préservant la formule qui convient au moins aux bénévoles assurant les permanences et le suivi des dossiers, et probablement aux personnes qui viennent nous consulter. Depuis un an, les permanences ont accueilli 18 rendez-vous, c'est une baisse significative. Cependant le nombre d'adhérents – 69 pour 73 en 2023 – et de dossiers d'accompagnement au TPBR1 – 15 pour 12 en 2023 – se maintient.

Ont été reçus des fermiers en plus grand nombre, des bailleurs et exceptionnellement les deux parties. Les questions sur le fermage restent prépondérantes, s'y sont rajoutés un démêlé avec la SAFER, une situation de séparation de couple, un accompagnement de transaction/transmission. Il y a aussi beaucoup de sollicitations téléphoniques qui ne donnent pas lieu à un rendez-vous, soit que la question posée ait trouvé sa réponse, soit qu'elle relève d'un autre organisme.

Il y a 8 procédures en cours ou terminées depuis un an, 6 accompagnements de fermiers (contestation de congé, reconnaissance d'un bail, deux demandes de résiliation de bail par le bailleur – une pour trouble de jouissance, l'autre pour requalification d'un bail d'habitation en bail à ferme) et 2 accompagnements de bailleurs (défaut de paiement et sous-location, congé avec installation d'un descendant), 2 perdues, 4 gagnées, 2 procédures en cours.

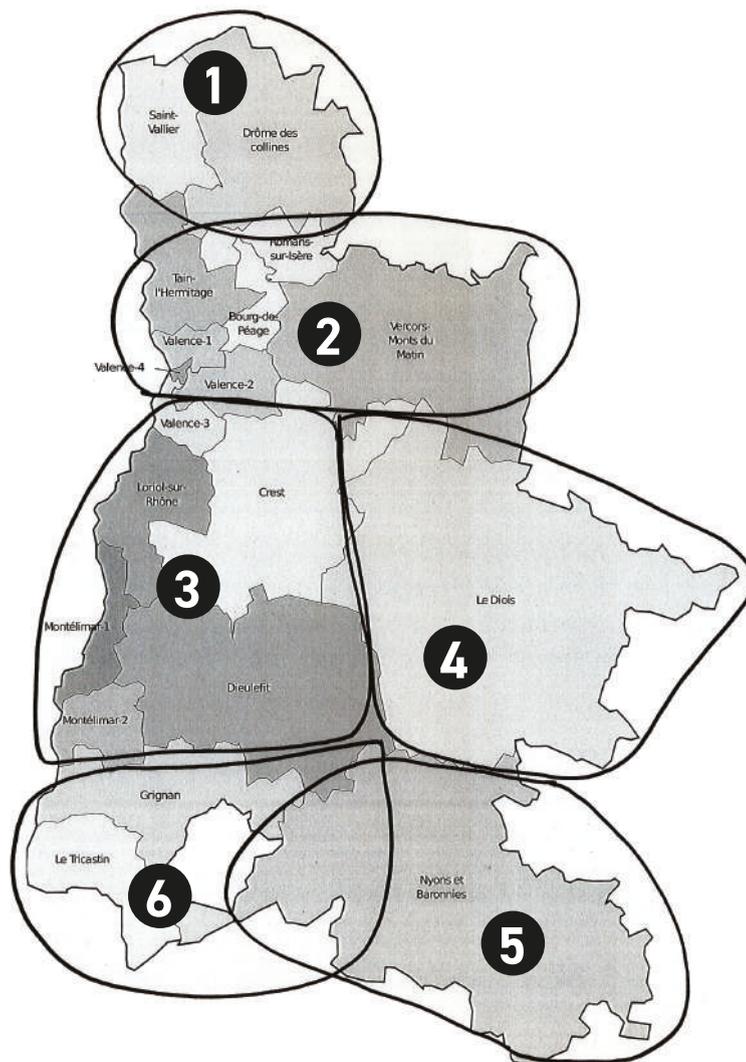
Les moyens humains : le CAJ a fonctionné grâce à 7 bénévoles en 2024 (2 nouveaux se sont portés volontaires depuis l'AG mais l'un des deux ne poursuivra pas pour raison de santé) et grâce à Anaïs qui participe à la prise de rendez-vous et aux tâches administratives.

Les finances : en 2024, le CAJ a reçu 2060 € du FDVA2, ce qui contribue à la réalisation d'un résultat positif de 3725 € après versement de 1000 € au CAJ régional. Il a été décidé que cet excédent serait reversé au CAJ régional à hauteur de 3700 € en 2025. L'adhésion est maintenue à 40 €.

Une assemblée générale extraordinaire suivant l'AG ordinaire a validé une modification de l'objet des statuts dans la perspective que le CAJ Drôme soit reconnu d'intérêt général et puisse accepter les dons.

*Éric Bouttier, bénévole au CAJ,
ancien paysan à Francillon-sur-Roubion*

LISTE DES BÉNÉVOLES DU CAJ DRÔME PAR SECTEUR



- 1** **Saint Vallier, Drôme des collines**
Pierre BIQUEZ : 06 47 05 28 34
- 2** **Valence 1 et 2, Romans sur Isère, Tain, Vercors-Monts du Matin, Bourg-de-Péage**
Guy PERRET : 06 81 13 78 18
- 3** **Dieulefit, Crest, Montélimar, Valence 3, Loriol**
Eric BOUTTIER : 04 75 76 00 46
Théophane DELATTRE : 06 22 98 12 87
- 4** **Diois**
Françoise JEAN : 04 75 21 65 50
Marie LABREUVEUX : 06 27 24 28 84
- 5** **Nyons, Baronnie**
Alain GUIDICI : 04 75 28 60 08
- 6** **Grignan, Tricastin**
Jean-Luc RONZON : 07 60 07 51 27

Les permanences ont lieu le premier mardi de chaque mois à Crest, sur rendez-vous. Contactez le CAJ au 04 75 25 10 50 ou en contactant directement un-e des référent-es.

Procès du 22 mai à Nîmes

Le 22 mai dernier, à Nîmes, s'est tenu le procès pénal en appel contre les tenanciers de l'entreprise espagnole de travail temporaire (ETT) Laboral Terra, qui exploitaient de nombreux.travailleur.ses pour le compte d'entreprises provençales de conditionnement et d'expédition.

Les dirigeants ont été condamnés en première instance (septembre 2023) à des peines très lourdes, et ont choisi de faire appel. Seule à la barre, les représentants de Laboral Terra s'étant abstenus de venir et n'ayant même pas dépêché leur avocat, Yasmine Tellal a tenté de porter la voix des travailleur.ses exploité.es par le modèle agro-industriel, et d'obtenir qu'enfin soient réellement jugées les violences subies par elle et ses camarades de lutte.

Yasmine Tellal est Marocaine, et vit en Espagne depuis ses sept ans. Au fil de sa vie professionnelle, elle avait réussi à monter une boutique de prêt-à-porter, mais toutes ses réalisations ont été balayées par la crise de 2008, particulièrement violente en Espagne. « *On peut être une personne comme tout le monde, et tout d'un coup tu n'es plus rien ; tu dois changer de pays, et tu te retrouves comme un clandestin* ». Pour continuer à payer son loyer, ses charges, elle s'embauche en France via une entreprise de travail temporaire, selon la procédure du détachement.

Commence alors une descente aux enfers, qui va durer plusieurs années. Yasmine, comme tant d'autres, est victime de violences, harcèlement, chantage sexuel, de viols. « *J'avais tellement peur de perdre le travail, d'être arrêtée et renvoyée, je n'osais rien dire* ».

Une maladie très grave, la sclérose en plaques, se déclare dès 2013, mais Yasmine devra attendre 2016 pour commencer à consulter, et encore d'autres années avant d'être réellement prise en charge par un traitement. En effet, dans le cadre du travail détaché, les cotisations sociales et maladie sont dues dans le pays d'origine de l'entreprise, et c'est donc aussi dans ce pays, en l'occurrence l'Espagne, que les soins doivent théoriquement être prodigués. Ou alors il faut payer de sa poche... Ce n'est donc que lorsqu'elle a obtenu la nationalité espagnole que Yasmine a pu s'affilier à une caisse d'assurance maladie en France.

En 2017, avec quelques autres, et aidée par le Codetras* et une petite équipe de Longo Maï, Yasmine lance une procédure aux prud'hommes, pour dénoncer les sévices infligés par Laboral Terra. L'affaire s'éternise, est finalement jugée au pénal, mais les chefs d'accusation retenus omettent largement de

considérer ce pour quoi Yasmine et ses camarades se sont mis-es en lutte. Les victimes dans les procès, reconnues dans leurs préjudices, sont souvent l'État, les organismes de cotisations floués, et les syndicats. Beaucoup plus rarement les travailleurs et les travailleuses, surtout quand ils et elles sont d'origine étrangère. **Et une fois de plus, les donneurs d'ordre ne sont pas inquiétés, alors qu'ils ont toute leur responsabilité dans ces sévices.**

C'est pour cela que, malgré la gravité de sa maladie, Yasmine ne lâche pas l'affaire. « *J'ai commencé cette affaire pour moi, pour les collègues, pour lutter contre les injustices. Les choses ne bougent pas si on ne bouge pas, et ma lutte peut donner de la force à d'autres. Et si on le fait tous ensemble, si on s'unit pour élever la voix, on peut changer des choses.* » L'appel était l'occasion de rappeler ce que la justice omet de juger, et de remettre sur la table tout ce que Yasmine avait dénoncé dans sa plainte et ses prises de position publiques depuis des années. Il ne s'agit en effet pas « que » d'abus portant atteinte au droit du travail.

Pourtant, l'audience du 22 mai à Nîmes s'est avérée particulièrement décevante : la juge n'a accordé que quelques minutes de parole à l'avocate de Yasmine et de ses camarades, et n'a autorisé que du bout des lèvres Yasmine à s'exprimer. « *On se sent punie de tous les côtés, comme si, en fin de compte, les coupables c'était les travailleurs ; on est vus comme des clandestins. Tu viens en Europe pour vivre ta vie, vivre une liberté, et tu te retrouves en recul, sans droit.* »

Le rendu du procès est attendu pour le 19 juin. Yasmine n'a pas prévu de s'en tenir là. « *Maintenant, je veux continuer à dénoncer, sortir tout cela à la lumière. Aujourd'hui on est tous dans un piège, et la seule possibilité, c'est d'arrêter ce système. Le monde actuel est un piège pour les agriculteurs, mais aussi pour tous ceux qui se croient encore à l'abri parce qu'ils ont un stylo et un bureau. Hier c'était moi, demain avec l'intelligence artificielle cela peut être leur tour, et des tas de gens vont se retrouver à faire un travail que jamais ils n'avaient fait avant, ni même pensé faire.* »

L'énergie que déploie Yasmine est inspirante, elle ancre la lutte dans des réalités très concrètes et nous aide à croire qu'un horizon plus heureux est possible !

*Margot Jobbé duval,
paysanne à Glandage*

* Collectif de défense des travailleur.euses étranger.ères dans l'agriculture.

Pour soutenir Yasmine Tellal, via le Codetras : <https://tinyurl.com/ys5djjk3>

Échangeur autoroutier du Tricastin : vers l'abandon d'un projet inutile ?

Depuis de nombreuses années, la Conf' se bat aux côtés des opposants à ce projet aberrant qui consisterait à créer un échangeur sur l'A7 au niveau de Saint-Paul-Trois-Châteaux, à 14 km de celui de Montélimar-sud et seulement 7 km de celui de Bollène.

Thierry Devimeux, préfet de la Drôme, a clairement laissé entendre qu'on allait vers un abandon du projet : le projet est « mis entre parenthèse par Vinci, à la demande du Ministre des Transports, ce projet n'ayant pas d'avancées opérationnelles concrètes depuis [...] 2018. »

Reste à convaincre toutes les parties prenantes d'abandonner. Le projet, chiffré à 21 millions d'euros en 2016, se monterait à bien plus aujourd'hui. Les collectivités (villes de Saint-Paul-Trois-Châteaux et Pierrelatte, conseil départemental, région) seraient-elles toujours prêtes à participer financièrement si le coût explose ?

Les terres concernées par le projet sont celles de Denis Hugues : entre 10 et 15 ha de bonnes terres agricoles, irriguées et sans cailloux, disparaîtraient dans ce projet. Suite à l'annonce du préfet, Denis reste prudent et estime qu'il faut continuer à mettre la pression, avec l'aide de l'association «Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin», qui milite contre l'échangeur et pour le développement des mobilités douces.

*Erwan Le Texier, arboriculteur
à Félines-sur-Rimandoule*



Communiqué de l'association

«Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin» :

Ce 10 avril 2024 est à marquer d'une pierre blanche ! Pour la première fois, l'arrêt du projet d'échangeur de la Drôme Provençale est reconnu publiquement par un officiel. Dans les colonnes de la Tribune, le préfet de la Drôme indique que « *Le projet n'avance plus. [...] Je n'ai aucune raison de lancer l'enquête publique. Tout semble montrer que le projet s'abandonne tout seul. Pour moi, c'est un projet qui va mourir tout seul de sa belle mort.* » C'est dit !

De surcroît nous vous annonçons que le Président de la Communauté de Communes a en main [...] un courrier du ministère des transports l'informant de l'arrêt du projet d'échangeur autoroutier. C'est écrit !

Pour autant, et comme annoncé en début d'année, un arrêt, une suspension ou un stop ne veut pas dire un abandon du projet ! On le rappelle, seul l'abandon officiel et définitif du projet permet :

- d'éviter toute relance du projet,
- de lever une menace qui pèse sur une exploitation agricole,
- de libérer l'argent bloqué dans les caisses des collectivités (10 M€),
- de consacrer les énergies collectives au développement des écomobilités,
- de purger le débat public et politique de ce projet contesté et du passé.

Nous n'avons jamais été aussi prêts de l'abandon du projet, et c'est donc avec joie et entrain que nous poursuivons sans relâche cet objectif. C'est promis !

Nous reviendrons très prochainement vers vous pour préciser nos actions à ce sujet.

Chaleureusement et NO MACADAM !

*Marie Messié et Philippe Del Cesta,
coprésidents de l'association*

Actu en bref

Photovoltaïque

Victoire ! Le gigantesque projet photovoltaïque au sol de la Servelle a été abandonné ! En effet, ce projet de 53 hectares au sud du plateau, sur la commune de Volvent n'a pas pu aboutir. Pour cause, le raccordement au réseau étant trop éloigné, cela aurait nécessité une ligne enterrée de 39 km ainsi que la mise en place de kilomètres de pistes stabilisées avec un matériaux plastique de type « nid d'abeille ».

La société cherche actuellement à augmenter la surface du projet, pour amortir ces coûts pharaoniques, alors restons vigilantes !

Pas un seul de ces projets en montagne ne doit voir le jour, car il suffit qu'un seul se raccorde pour que des milliers d'hectares de terrains préservés se voient convoités par ces businessmen du capitalisme vert.

Maëva Chataigné, paysanne à Pennes-le-Sec

Agriculture paysanne

Assemblée générale de l'Adear de la Drôme le 3 avril à Crest



Cette année nous avons fait le choix d'une rencontre en petit comité, en n'invitant que les partenaires avec lesquels on a l'habitude et le plaisir de travailler (la Conf, l'Afocg, les Civam, Solidarité Paysans, Agribiodrôme... bref, les structures d'Inpact élargi).

Cette assemblée générale a permis de valider la consolidation progressive et prudente de l'équipe, avec l'entrée de deux nouvelles administratrices : Steffi Blasius, arboricultrice à Loriol, et Anaïs Combes, maraîchère à Die (dont un portrait est présenté page 24 de ce journal). Cela porte à 17 le nombre de membres du conseil d'administration ! Par ailleurs, Orlane Leu, tout récemment embauchée sur le poste Transmission, a pu se présenter à l'assemblée générale.

Après la partie statutaire, Assaf Dahdah et Noé Guiraud, chercheurs en géographie, sont venus présenter les résultats intermédiaires d'un programme de recherche-action mené sur la question de l'accès au foncier dans le parcours d'installation, sur les territoires de la Drôme et du Tarn-et-Garonne (là aussi en collaboration avec l'Adear départementale). Nous garderons le suspense et dévoilerons les ré-



sultats finaux de cette recherche dans un prochain numéro ! Ce qu'on peut néanmoins en dire, c'est que les récits individuels recueillis par nos deux chercheurs montrent que la concrétisation d'une recherche de foncier implique généralement de sortir des informations et des circuits institutionnels. On retrouve bien ce réseau paysan auquel nous sommes si attaché-es, et qu'on aimerait rendre plus accessibles aux porteur.ses de projet à travers le « réseau des tuteurs » !

MJD

Conseil de lecture

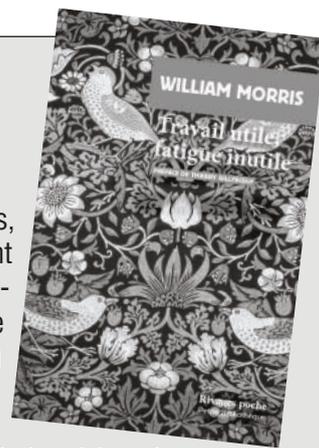
Travail utile, fatigue inutile, de William Morris

Comme c'est déjà l'été et qu'on est tous un peu sous l'eau, ce n'est pas la peine de se lancer dans de grands ouvrages trop ardu. D'ailleurs certain-es arrivent très bien à résumer les choses en peu de mots. C'est le cas de ce petit écrit de William Morris, un artiste et penseur britannique de la fin du XIX^{ème}. Bien sûr, pour des lecteurs-rices d'aujourd'hui, certaines considérations semblent un peu déplacées, mais j'ai trouvé ce texte d'une grande modernité dans sa critique de l'exploitation des classes laborieuses par les classes aisées. William Morris porte un regard intéressant sur le sens du travail, et le plaisir au travail.

Il accorde aussi de l'importance à la beauté de ce qui est produit par le travail, et critique (déjà !) le système industriel qui inonde le

marché de produits inutiles, moches, et qui en fin de compte ne contribuent pas à notre bonheur sincère. J'ai trouvé beaucoup de parallèles avec notre métier de paysan-nes ! C'est un peu angoissant de voir que 140 ans après cet écrit, on n'a toujours pas réussi à démonter le système capitaliste et industriel, mais c'est rassurant de constater que des voix se sont très rapidement élevées contre. Il y aura toujours des visionnaires !

MJD



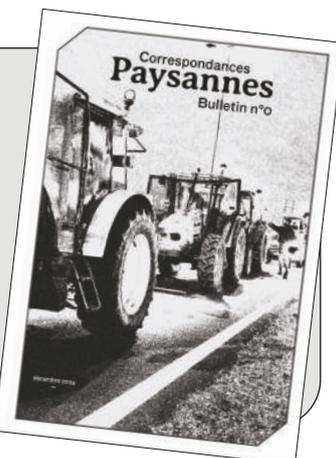
Conseil de lecture

Correspondances Paysannes

Découvrez le 1er numéro de « Correspondances Paysannes » le journal agricole des Soulèvements de la Terre. Ce média hors des partis politiques et des syndicats souhaite contribuer à relier les paysannes et paysans aux autres secteurs de la société, à faire entendre que « leurs » problèmes sont

en réalité au cœur des enjeux sociaux, politiques et écologiques de l'époque. Plus d'infos sur correspondancespaysannes.org et prochainement en format papier dans les locaux de la Conf' à Crest.

MC



Agriculture paysanne

Essaimage de l'Atelier Paysan dans la Drôme : reprendre très concrètement la terre aux machines

Décentraliser, créer des conditions propices dans chaque coin de campagne, à ce que les fermes se dotent d'outils réellement adaptés à leurs besoins - et non aux normes de l'industrie, rendre plus accessibles géographiquement les ressources innombrables qui existent déjà... C'est en essayant que l'Atelier paysan souhaite soutenir ces idées.

Car depuis 15 ans, l'Atelier paysan s'est construit autour de la défense de l'autonomie technique sur les fermes, notamment axée sur la mécanique et le travail du métal : vous avez peut-être même déjà participé à une formation soudure ou autre, avec cette coopérative plus qu'engagée ? Et maintenant, l'Atelier paysan se propose d'essaimer dans son « moment historique de changement d'échelle », comme nous l'expliquait Hugo, qui a animé les deux journées « d'essaimage » à Saillans en février dernier, où nous étions une vingtaine de personnes venues de toute la Drôme.

Un « essaim » est une « structure locale qui s'engage à porter et animer la question de l'autonomie technique à l'échelle d'un territoire ». Dans notre cas, nous n'avons pas eu besoin de créer une structure car Agribiodrôme s'est proposé de porter l'essaim. Les essais intègrent ensuite le réseau associatif « Soudons, fermes ! »¹.

Lors de la journée de création de ce relais drômois de l'Atelier paysan, on nous a demandé : « à quoi rêvez vous pour votre essaim ? » Alors on a rêvé d'avoir à disposition un plateau technique parfaitement équipé pour travailler le métal, réparer nos machines cassées avec des super-accompagnateurs, ou bien un camion technique qui pourrait se déplacer (parce que la Drôme, c'est vaste!). L'essaim, ça serait aussi un groupe qui permette de faire appel à d'autres sur des problèmes techniques, mécaniques, que l'on rencontre sur nos fermes, via un réseau dans lequel on se sent légitimes de demander de l'aide, quelle que soit notre expérience, l'ancienneté de notre installation ou la taille de notre tracteur... On a rêvé aussi d'avoir le temps de faire une cartographie des innovations qui existent sur les fermes, récentes ou anciennes, pour inspirer les améliorations qu'on rêve toutes de faire sur notre matériel, on a même rêvé de cartographier les compétences des « vieux mécanos » (et des vieilles!) qu'on a autour de nous et qui sont si précieux dans des moments de galère !

Ensuite est venue l'étape de la concrétisation, consistant entre autres à : organiser des « ateliers ouverts » sur les fermes, commencer à recenser les matériels et savoir-faire existants, monter des formations qui répondent à des besoins exprimés localement et célébrer le démarrage de cet essaim ! Nous avons déroulé un beau calendrier d'actions et d'objectifs à court terme, qu'il serait trop long de lister... Ayant plutôt suivi et co-organisé, pour ma part, les ateliers ouverts, je peux vous en faire un

petit retour : trois rencontres sur des demi-journées ont eu lieu en mars et avril, l'un pour concevoir un dérouleur de goutte-à-goutte, l'autre pour réparer, bricoler sur ce qui était nécessaire pour les participants du jour, et le dernier sur l'entretien et la réparation du tracteur. L'idée était vraiment de « mettre les mains dans le cambouis », avec les personnes présentes, en mettant ensemble nos idées, nos expériences, et avancer bien plus que si l'un.e d'entre nous avait été seul.e à le faire ! Surtout, ces moments permettent de s'apprendre mutuellement des gestes, des savoir-faire, des astuces, d'une façon très simple et intuitive. Selon l'objectif de l'atelier ouvert, on peut aussi prévoir d'avoir une personne qui partage son expérience sur un sujet précis, comme c'était le cas pour l'atelier tracteur. Nous étions entre 5 et 12 participants selon les journées, dont beaucoup de porteurs de projet ou de jeunes installés ou salariés agricoles... Ces ateliers sont évidemment aussi des espaces d'échanges et de rencontres sur des sujets plus larges, dans des lieux qui font sens car ils sont des lieux de pratique au quotidien.

L'un des autres axes d'action de notre essaim est de mettre en place, avec la précieuse expérience qu'en a l'Atelier paysan, des formations ! On aimerait qu'elles partent vraiment d'envies, de besoins qu'il y a dans un coin de la Drôme ou un autre, pour les organiser là où cela est pertinent. Nous faisons donc appel à chacun.e pour nous faire part de ses besoins, et aussi de ses idées de lieux pour le déroulement de ces formations. Parce qu'il est évident que lorsqu'une formation d'accompagnement à l'auto-construction (par exemple) a lieu à 15 km de chez soi, on hésite un peu moins à s'inscrire... Alors dites nous !

En fait, construire cet essaim me semble être aussi, face au constat du rapport de force écrasant entre l'industrie et les paysannes de moins en moins nombreux, la possibilité de proposer ce qui nous semble désirable : développer ensemble des outils correspondants à nos besoins, apprendre à entretenir et concevoir son matériel et par là se dégager de la spirale de la sur-mécanisation, créer du réseau entre nous et pouvoir compter les un.es sur les autres ! Le démarrage de cet essaim de l'Atelier paysan se veut être là pour ça. Beaucoup de choses sont encore à imaginer, nous n'en sommes qu'au début et nous avons besoin de forces vives sur plusieurs thématiques, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour cela, inscrivez-vous à la mail-liste² ou écrivez-nous pour avoir des informations, nous partager vos envies de formations ou venir prêter main forte !!

Lena Haun, paysanne à Vachères en Quint

1 - Site de « Soudons, ferme ! », notamment avec des nouvelles régulières des essais : <https://ferme.yeswiki.net/soudonsfermes/?PagePrincipale>

2 - Pour vous inscrire à la mail-liste de l'essaim drômois, écrivez un mail vide à l'adresse sympa@framagroupes.org avec comme sujet « subscribe essaimage_drôme [votre Nom Prénom] » et pour entrer en contact avec l'équipe d'organisation, écrivez moi à lena.haun@mailz.org, je ferai le relais.

Agriculture paysanne

Hiatus – résister à l'IA et à son monde

L'IA contre les droits humains, sociaux et environnementaux

Ce texte est le manifeste fondateur de « Hiatus », une coalition composée d'une diversité d'organisations de la société civile française qui entendent résister au déploiement massif et généralisé de l'intelligence artificielle (IA).

Le lancement de Hiatus vise à dénoncer l'inféodation des politiques publiques aux intérêts de la tech, ainsi que les coûts humains et environnementaux de l'IA. **Au cours des mois à venir, des actions communes seront organisées pour décliner ce manifeste fondateur sur le plan politique.**

Tout concourt à ériger le déploiement massif de l'intelligence artificielle en priorité politique. Prolongeant les discours qui ont accompagné l'informatisation depuis plus d'un demi-siècle, les promesses abondent pour conférer à l'IA des vertus révolutionnaires et imposer l'idée que, moyennant la prise en compte de certains risques, elle serait nécessairement vecteur de progrès. C'est donc l'ensemble de la société qui est sommée de s'adapter pour se mettre à la page de ce nouveau mot d'ordre industriel et technocratique. Partout dans les services publics, l'IA est ainsi amenée à proliférer au prix d'une dépendance technologique accrue. Partout dans les entreprises, les managers appellent à recourir à l'IA pour « optimiser » le travail. Partout dans les foyers, au nom de la commodité et d'une course insensée à la productivité, nous sommes poussés à l'adopter.

Pourtant, sans préjuger de certaines applications spécifiques et de la possibilité qu'elles puissent effectivement répondre à l'intérêt général, comment ignorer que ces innovations ont été rendues possible par une formidable accumulation de données, de capitaux et de ressources sous l'égide des multinationales de la tech et du complexe militaro-industriel ? Que pour être menées à bien, elles requièrent notamment de multiplier la puissance des puces graphiques et des centres de données, avec une intensification de l'extraction de matières premières, de l'usage des ressources en eau et en énergie ? Comment ne pas voir qu'en tant que paradigme industriel, l'IA a doré et déjà des conséquences désastreuses ? Qu'en pratique, elle se traduit par l'intensification de l'exploitation des travailleurs et travailleuses qui participent au développement et à la maintenance de ses infrastructures, notamment dans les pays du Sud global où elle prolonge des dynamiques néo-coloniales ? Qu'en aval, elle est le plus souvent imposée sans réelle prise en compte de ses impacts délétères sur les droits humains et l'exacerbation des discriminations telles que celles fondées sur le genre, la classe ou la race ? Que de l'agriculture aux métiers artistiques en passant par bien d'autres secteurs professionnels, elle amplifie le processus de déqualification et de dépossession vis-à-vis de l'outil de travail, tout en renforçant le contrôle managérial ? Que dans l'action publique, elle agit en symbiose avec les politiques

HIATUS

RÉSISTER À L'IA ET SON MONDE

d'austérité qui sapent la justice socio-économique ? Que la délégation croissante de fonctions sociales cruciales à des systèmes d'IA, par exemple dans le domaine de la santé ou l'éducation, risque d'avoir des conséquences anthropologiques, sanitaires et sociales majeures sur lesquelles nous n'avons aujourd'hui aucun recul ?

Or, au lieu d'affronter ces problèmes, les politiques publiques menées aujourd'hui en France et en Europe semblent essentiellement conçues pour conforter la fuite en avant de l'intelligence artificielle. C'est notamment le cas de l'AI Act adopté par l'Union européenne et présenté comme une réglementation efficace alors qu'elle cherche en réalité à promouvoir un marché en plein essor. Pour justifier cet aveuglement et faire taire les critiques, c'est l'argument de la compétition géopolitique qui est le plus souvent mobilisé. À longueur de rapports, l'IA apparaît ainsi comme le marchepied d'un nouveau cycle d'expansion capitaliste, et l'on propose d'inonder le secteur d'argent public pour permettre à l'Europe de se maintenir dans la course face aux États-Unis et à la Chine.

Ces politiques sont absurdes, puisque tout laisse à penser que le retard de l'Europe dans ce domaine ne pourra pas être rattrapé, et que cette course est donc perdue d'avance. Surtout, elles sont dangereuses dans la mesure où, loin de constituer la technologie salvatrice souvent mise en avant, l'IA accélère au contraire le désastre écologique, renforce les injustices et aggrave la concentration des pouvoirs. Elle est de plus en plus ouvertement mise au service de projets autoritaires et impérialistes. Non seulement le paradigme actuel nous enferme dans une course technologique insoutenable, mais il nous empêche aussi d'inventer des politiques émancipatrices en phase avec les enjeux écologiques.

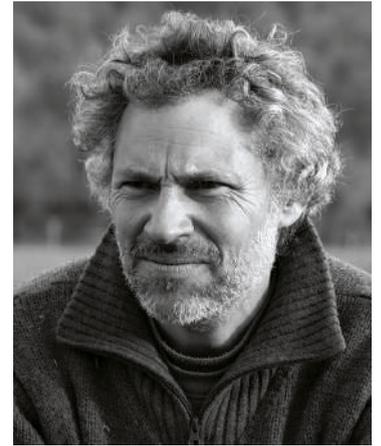
La prolifération de l'IA a beau être présentée comme inéluctable, nous ne voulons pas nous résigner. Contre la stratégie du fait accompli, contre les multiples impensés qui imposent et légitiment son déploiement, nous exigeons une maîtrise démocratique de cette technologie et une limitation drastique de ses usages, afin de faire primer les droits humains, sociaux et environnementaux.

Liste des signataires disponible ici : hiatus.ooo

La vie des éleveurs·euses

Salmonelle et poules pondeuses : il faut changer les règles !

Cyrille Fatoux et Gwenaëlle Lécureur, paysans de longue date, ont déménagé dans la Drôme pour reprendre un élevage de 1000 poules pondeuses Bio à Barbières. Mais six mois plus tard, le couperet tombe : test positif salmonelle dans le bâtiment des jeunes poules, interdiction de vendre les œufs et abattage du troupeau... Ils ont décidé de se battre pour que les éleveurs ne soient plus les victimes de ce système insupportable qui condamne des millions de poules chaque année.



Nous sommes Cyrille et Gwen. Après presque 20 ans de maraîchage bio en Isère, libres de soucis sanitaires et administratifs, nous voici immergés depuis 6 mois dans le monde fragile et très administré de l'élevage. Nous venons de reprendre en effet une structure de 1000 pondeuses bio à Barbières en Drôme.

Interdiction de vente des œufs, abattage des poules...

Beaucoup de collègues nous avaient mis en garde sur l'élevage de poules pondeuses, tout particulièrement en Drôme. La plupart nous ont même carrément découragé de nous lancer. Pourtant sur le tableur tout devait fonctionner : avec 960 poules, nous devons être en mesure de payer les emprunts, les fournisseurs et sortir un SMIC. Les débuts ne furent pas faciles : d'abord la rencontre fin novembre avec le bon vent du pays qui a emporté le bâtiment dans lequel venaient d'arriver nos premières toutes jeunes poulettes. Ensuite ont surgi les problèmes sanitaires liés aux conditions humides et froides de cet hiver qui n'en finissait pas : vers, bronchite infectieuse et mycoplasme...

Alors que nos poulettes avaient repris du poil de la bête, le lundi 28 avril nous pratiquons un prélèvement dans le poulailler pour analyse, comme le prévoit la réglementation. Le résultat tombe le lundi 4 mai : l'un de nos trois bâtiments est positif à la salmonelle. Mardi 5 mai, les services vétérinaires nous remettent un arrêté préfectoral nous interdisant de vendre nos œufs et implicitement d'abattre nos poules...

Tous les éleveurs touchés

Tous les éleveurs vivent avec cette épée de Damoclès sur leurs poules... et leur survie économique. Tout élevage est concerné (cage, plein air, bio...) parce que la salmonelle peut apparaître n'importe où à n'importe quel moment si les conditions s'y prêtent. C'est considérable, tout éleveur sait qu'il y passera au moins une fois dans sa carrière.

À l'échelle de la France, ce sont des millions de poules qui sont abattues tous les ans. Toutes les semaines au moins un élevage y passe. En Drôme, c'est plus d'un par mois.

La pression psychologique et économique exercée sur les éleveurs est permanente. Dans notre cas, les 4000 € investis dans l'achat des poulettes et les 6000 € d'aliments qu'elles ont consommés pendant les six mois écoulés n'ont pas été récupérés (notamment compte tenu des soucis pulmonaires qu'elles ont eus dans l'hiver). Notre travail investi auprès d'elles est intégralement perdu.

Changer le système et la réglementation

Depuis des années, de nombreux éleveurs-ses, syndicats, collectifs,

associations, luttent pour dénoncer les incohérences liées aux analyses salmonelle mais souvent ils/elles ont baissés les bras face à la surdité de l'administration. Nous avons choisi de ne pas nous taire, de parler de ce qui nous arrive et de remettre le débat sur la table afin que nos poules ne meurent pas dans le silence.

Nous ne contestons pas la dangerosité de la salmonelle pour les consommateur-ices ni ne contestons le fait de livrer des œufs indemnes de cette bactérie, car nous sommes là pour nourrir avec des aliments sains.

Mais les protocoles de test et la méthode de « répression » sont inefficaces puisque le même nombre de poules est abattu chaque année et le nombre de cas positifs n'a pas diminué depuis l'arrêté de 2018.

Nous proposons plusieurs changements urgents à mettre en place :

- **Nous voulons que les analyses soient réalisées sur les œufs :** L'absurdité des mesures appliquées aux élevages de poules pondeuses tient au fait qu'on fait des prélèvements toutes les 15 semaines sur la litière et l'environnement qui contient forcément à un moment ou un autre une souche de salmonelle, mais pas sur les poules et encore moins sur les œufs.

- **Nous demandons la remise en place du système des contre-analyses.**

Jusqu'en 2018, une contre-analyse était systématiquement faite en cas de test positif pour déceler d'éventuels faux positifs. Dans la moitié des cas, cette seconde analyse se révélait négative et permettait de sauver les poules. Depuis, un simple arrêté ministériel a interdit la seconde analyse, condamnant ainsi près de 40 % des poulettes à une mort certaine et de nombreux éleveurs/éleveuses à mettre la clé sous la porte.

- **Nous demandons de véritables recherches scientifiques sur la salmonelle et les méthodes de lutte préventive.**

Il faut des études plus poussées pour comprendre les facteurs favorisant le développement de la salmonelle et comment la maîtriser. Il faut engager une vraie recherche pour la lutte préventive : nettoyage des bâtiments, ensemencement litière, complément alimentaire.

- **Nous demandons un véritable accompagnement et un soutien des éleveurs.**

Il faut accompagner les éleveurs/éleveuses plutôt que les condamner. Si la société a choisi de se retrancher dans l'impossible « zéro risque », alors elle doit participer à l'indemnisation et à l'accompa-

La vie des éleveurs·euses

nement technique autant que psychologique et économique des élevages. Aujourd'hui, il existe un fond d'indemnisation pour les élevages qui adhèrent à la charte sanitaire. Cette charte implique des protocoles plus scrupuleux encore et des investissements supplémentaires pour les mettre en place qui n'ont aucun intérêt économique pour les petits élevages. Il faut que les indemnisations soient ouvertes à tous les éleveurs/éleveuses mais que les protocoles sanitaires aillent croissant en fonction de la taille de l'élevage et du nombre de gens extérieurs y travaillant et du trafic impliqué par l'activité. Et des kilomètres parcourus par les œufs.

• Nous demandons une véritable information et sensibilisation du consommateur.

Il est essentiel d'informer et responsabiliser le consommateur sur les règles d'hygiène de base (propreté du frigo, corporel, chaîne du froid, manutention...).

*Cyrille Fatoux et Gwenaëlle Lécureur,
éleveurs à Barbières.
Écrit avec Alain Sousa*



L'absurdité des règles en quelques chiffres :

Nos 1000 poules bio sont séparées en 3 lots de 320 chacun, identifiés. En pratiquant 1 analyse sur chaque bâtiment toutes les 15 semaines, nous réalisons 10 analyses/an/1000 poules soit chaque année **1 analyse pour 25 000 œufs produits**.

Un élevage de 45 000 poules en conventionnel en 3 bâtiments de 15 000 poules pratiquera le même nombre d'analyses (pour 45 fois plus de poules) sur les bâtiments, ce qui revient à 0.2 analyse/an/1000 poules et **1 analyse pour 1,125 millions d'œufs produits...**

International

Palestine, une cause universelle

Nous ne sommes pas très nombreux, mais depuis plusieurs mois nous nous réunissons à Romans ou ailleurs pour demander un cessez le feu total et immédiat à Gaza, pour la libération des otages israéliens, des prisonniers palestiniens, pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France, pour la paix.



Nous nous sommes rassemblés le samedi 14 juin, dès 10h au mémorial de la Résistance, avenue Gambetta et à 11h place Ernest Gailly à Romans.

Comme nous l'ont si bien décrit Fanny et Morgan au cours de leur périple en Palestine (*Carnet de bord de deux paysannes*¹), « On n'assiste pas à l'extermination physique d'un peuple » mais « on lui interdit un état de vie ». C'est ce que nous rappelle aussi l'écrivain et journaliste Jean Hatzfeld dans un entretien accordé au Monde le 30 mai 2025 évoquant un « pré-génocide ».

Le sort tragique de la Palestine rappelle au monde entier qu'il ne saurait y avoir d'universel s'il n'y a pas d'égalité, autrement dit qu'il n'y a que de l'universalisable : un universel de la rela-

tion, du partage et de l'échange, qui se construit sans cesse dans le respect et le souci des autres, de leurs droits, de leurs vies, de leurs humanités. L'origine, la culture, la civilisation, le passé, etc. tous ces héritages qui tissent nos identités ne protègent de rien.

Seul le présent fait preuve où se joue le respect de soi par le souci de l'autre (Edwy Plenel 2 juin 2025 Médiapart).

Le génocide à Gaza se déroule sous les yeux du monde entier. Ne regardons pas ailleurs.

François Chevrol, ancien paysan à St Laurent d'Onay

1 - <https://blogs.mediapart.fr/fanny-et-morgan/blog>

La Mongolie... Allez-y, vous n'en reviendrez pas !

Imaginez un pays grand comme trois fois la France, peuplé de 3 millions d'habitants dont la moitié vit à la capitale Oulan-Bator et 80 millions de têtes de bétail, une météo ultra continentale : + 40°C l'été et - 40°C en hiver.

Et depuis une vingtaine d'années des **Dzud** de plus en plus fréquents et meurtriers, ces vents violents et glacés auxquels le bétail ne peut résister. Pour une population d'éleveurs, un cheptel décimé c'est l'exode rural forcé qui oblige à se replier vers la capitale, l'une des plus polluées au monde, pour venir grossir ces bidonvilles de yourtes. Ces éleveurs ruinés deviennent des réfugiés au cœur de leur propre pays, perdant tous leurs repères, leur dignité et sombrant dans l'alcool pour malheureusement bon nombre d'entre eux. Dans nos imaginaires, **la Mongolie c'est Gengis Khan** qui bâtit un empire gigantesque au XIIIe siècle. Mais au XXe siècle, les Mongols ont vécu pendant 60 ans sous la férule soviétique : des avancées en matière de santé et d'instruction mais le pillage de leur ressources et surtout une absence de considération. La Mongolie est une jeune démocratie (depuis 1990), enclavée entre deux pays autoritaires : la Russie de Poutine et la Chine de Xi Jinping.

La Mongolie est un « coffre-fort » géologique : charbon, cuivre, or, argent, fer, uranium et terres rares. L'industrie minière représente 26 % du PIB. Or, dans la culture mongole, c'est un tabou de souiller ainsi la terre : ce que l'on prélève on doit le restituer ou encore mieux ne rien prendre. Les mines sont le plus souvent sous concession étrangère (notamment française), et cette croissance minière ne profite qu'à une élite, et 27 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté : à Oulan-Bator, on croise des Porsche, des Tesla et des enfants orphelins vivant en bande dans les sous-sols de la ville, le long des conduites de chauffage !

Mais la Mongolie est surtout un peuple d'éleveurs nomades fiers, déterminés, authentiques avec une culture incroyable, d'une hospitalité rare et d'une grandeur d'âme époustouflante.

Mon désir de Mongolie remonte je crois à mon enfance. Ma mère m'avait offert un livre avec des somptueux dessins de steppes infinies, de yourtes rondes et moelleuses et d'enfants à cheval, cheveux au vent et libres... J'étais fascinée et incroyablement attirée : je m'étais fait la promesse « un jour, j'irai là bas ! ».

En juin 2007, je pars en Mongolie, pour trois semaines de randonnée à cheval et une semaine de randonnée pédestre dans le désert de Gobi. Et là, comme dans les contes de fée, une révélation ! Ce que je cherchais depuis mon enfance, à savoir **la relation juste et équilibrée de travail entre l'animal et l'Homme**, je la trouve en Mongolie avec les éleveurs rencontrés.

Au milieu des années 70, dans le village auvergnat de mes grands-parents, le père Sollelis ramassaient une fois par semaine les poubelles du village avec son tombereau et le Marquis, un sublime comtois. J'étais fascinée par cette relation de travail, d'écoute et de complémentarité entre ce cheval et cet homme ; il se dégageait une telle harmonie faite d'écoute mutuelle et de force, lenteur et précision. C'était beau et grandiose à la fois !

Puis en 1984, ce fut ma rencontre avec les ânes de bât : nous portons et marchons ensemble dans la recherche d'une compréhension mutuelle, d'une synergie, pour sentir sous mes pieds et leurs



sabots la croûte terrestre à mon nez et leurs naseaux le vent de la liberté de la joie. Être dans une relation juste avec l'animal : pas d'anthropomorphisme, pas de domination /soumission mais la recherche d'une complémentarité, d'une symbiose, d'un juste équilibre. Voilà ce qui m'a animée toutes ces années, et j'ai eu beaucoup de plaisir à le transmettre et le partager avec tous les randonneurs que j'ai accueillis sur ma ferme.

Après 25 étés sur Bourdeaux à organiser des randonnées et cultiver des plantes aromatiques, j'éprouve la nécessité de faire une pause et de partir seule trois mois en Mongolie pour aller travailler avec des éleveurs. Je m'inscris sur un site de woofing et prépare le périple.

Séjour chez Tsitsig et Shijiree à Delgerekh dans le Dornogobi

Je rejoins la fille d'une amie, Jeanne, jeune doctorante en géographie qui étudie la gestion des troupeaux de chameaux et des pâturages dans trois régions du désert de Gobi. Elle parle couramment mongol et me donnera quelques bases de la langue de Gengis Khan ! Tsitsig et Shijiree élèvent 200 brebis, 150 chèvres, une dizaine de vaches, 60 chameaux et une trentaine de chevaux. Les chevaux, ce sont la fierté de l'éleveur mongol. Animal emblématique de leur culture nomade, moyen de locomotion de conquête, de prestige, c'est tout cela à la fois. Je suis arrivée chez eux en pleine période du **Nada** : c'est la fête nationale qui a lieu tous les ans mi-juillet. Pendant trois semaines, le pays vit au rythme de la fête qui se décline dans tous les sum (communes chez nous !), avec de grandes démonstrations des «trois jeux virils» :

- **la course de chevaux rapides** : sur environ 3 km des centaines de chevaux montés par filles ou garçons de moins de 10 ans s'élancent au triple galop à travers la steppe, suivis par les voitures des parents et des entraîneurs dans un doux bazar. Bilgunee le plus jeune fils de Tsitsig et Shijiree a terminé la course 40e, mais c'est la joie.

- **la lutte**, réservée aux hommes qui portent une veste pourvue de manches et d'un dos mais sans plastron pour prouver leur appartenance au genre, car l'histoire révèle que des femmes s'étaient immiscées dans l'épreuve et avaient gagné... depuis, poitrine nue exigée !! Toutes les prises sont permises et le premier qui a les deux épaules au sol est perdant. La victoire du vainqueur est célébrée dans une splendide danse de l'aigle.

International

• le tir à l'arc pratiqué par filles et garçons

C'est aussi le moment de boire de l'**airag**, le **lait de jument fermenté** qui coule à flots pendant toute la période de fête.

Durant l'hiver 2023-2024, Tsitsig et Shijiree comme deux autres familles voisines ont perdu la moitié de leurs troupeaux respectifs. Ils ont décidé ensemble de réunir leurs troupeaux et de s'en occuper chacun deux mois d'affilée, afin de laisser du temps aux autres pour travailler, qui dans une coopérative qui sur un marché. Donc chez Tsitsig et Shijiree nous étions 7 : le père, la mère, Bilgunee, deux jeunes adolescents fils des deux autres familles, Jeanne et moi. Le matin, c'est la traite des chèvres (0,5 L par animal) et des vaches (1 L max par animal). Puis les cabris retrouvent leurs mères, tout comme les veaux, et partent tous brouter jusqu'à la tombée du jour et au retour c'est la traite du soir. Les brebis et leurs agneaux sont relâchés tous les matins pour aller paître, les brebis ne sont jamais traitées.

Puis c'est la transformation du lait en fromage. Les laits mélangés sont chauffés sur le poêle à bois dans la yourte où il fait déjà 30°, avec de la présure et du petit lait de la veille. Le lendemain matin, le fromage sera égoutté et le soir mis en forme dans un torchon et pressé entre deux grosses pierres plates et le surlendemain coupé au fil en fines tranches qui sécheront au soleil puis seront conservées dans des sacs en toile pour l'automne et l'hiver, qui trop souvent n'en finit pas.

Dans la journée, il faut partir régulièrement à moto ou à cheval regrouper les brebis ou les chèvres qui sont parties trop loin. Trop loin, c'est le plus souvent 5 à 8 km ! Et pour les chameaux, ça peut être une centaine de km... Les éleveurs laissent leur chameaux pâturer au long cours, c'est souvent un voisin qui de passage au campement donne des nouvelles du troupeau et, s'il y a un problème, l'éleveur part plusieurs jours pour ramener ses bêtes. Les chameaux sont élevés pour la laine, tondue une à deux fois par an, et pour la viande. Ici, tous les animaux se mangent, tous adultes. Aucun jeune, impensable pour un mongol de manger un animal de moins de deux ans. Ici la chèvre a le goût du cabri et la brebis de l'agneau... assez incroyable pour mon palais d'européenne. La Mongolie n'est pas faite pour les végétariens et encore moins pour les végan ! Tout est utilisé chez l'animal : viande, lait, laine, tendons, cuirs... mais dans un respect total de sa naissance à sa mort, en tous cas chez tous les éleveurs rencontrés. À chaque repas, de la viande : bouillons, ragoûts, grillades avec quelques pommes de terre, oignons carotte et choux. Ma première assiette de crudités, je l'ai dévorée 5 semaines après mon arrivée !

Le quotidien en été est rythmé par les soins aux animaux, la traite et le suivi de fabrication du fromage, aliment essentiel des réserves hivernales. Que ce soit au Nord au Sud à l'Est ou à l'Ouest, en tout cas chez les 10 familles d'éleveurs rencontrées sur 5 régions différentes, c'est toujours la même recette de fromage : pâte cuite pressée avec de légères différences de goût.

Une de mes grandes interrogations était au sujet du fourrage : comment faire pour nourrir d'octobre à mai toutes ces bêtes ? Shijiree m'a expliqué qu'il fane avec les moyens du bord (faux, parfois un motoculteur avec barre de coupe) et qu'il récolte environ une à deux tonnes de foin. L'herbe est coupée, séchée et remise (sur les toits des abris ou en meules regroupées autour d'une perche en bois et, au vu des vents violents, 50 % se perd) sur le campement d'automne/hiver, là où les animaux la consommeront. Et les sols si pauvres ne produisent pas un fourrage conséquent. Donc Shijiree comme ses collègues achètent, le plus tard possible comme ils n'ont pas de lieu de stockage, mais au prix le plus haut ! Et fini les



coopératives d'État, ce sont des entrepreneurs privés mongols et souvent russes qui vendent le foin. Les éleveurs sont tous obligés de s'endetter à la banque avec des taux à 20 % et, dans le meilleur des cas, finissent de rembourser au début de l'été quand ils vendent les bêtes sur pied.

Séjour Chez Anja, Baterhour et leur fille Sarentaoua dans l'Arkhangai

Ils ont trois lieux de séjour selon les saisons, distants d'environ 40 km. Ici, 100 chèvres à la traite, 200 brebis pour la viande, deux étalons et une trentaine de juments qui sont traitées pendant deux mois, de mi-juin à mi-août pour la fabrication de l'airag. La traite se fait 6 fois par jour ! Tous les équidés sont attachés tout le jour, chaque mère avec son petit qui tétera 3 min pour amorcer le lait. À la nuit tombée, ils iront brouter autour du campement. L'airag est vendu et c'est d'un bon rapport pour les éleveurs. Je suis restée là 15 jours, 15 jours de rêve comme bergère avec Sarentaoua, ma petite princesse de la steppe âgée de 8 ans, courant dans la montagne en claquettes et qui m'a tant appris.

Séjour chez Juanch à Shinejist dans la Bayarhongor

Ici, c'est le domaine de la chèvre à cachemire. Elles sont traitées bien sûr, mais le plus important c'est le peignage, une fois par an au début du printemps, pour récupérer le précieux poil, environ 300 g par bête. Les chèvres ne fabriquent ce sous-poil que lorsque les températures descendent en dessous de -35°. Je suis arrivée dans cette famille grâce à Urna, la responsable de la coopérative Eeltei Baylag qui regroupe 300 éleveurs sur trois régions différentes. Cette coopérative vieille d'une vingtaine d'années a décidé de se faire aider par Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières afin de valoriser leurs ressources et d'avoir une meilleure gestion de leurs bêtes et des pâturages, convaincue que le toujours plus est loin d'être le mieux ! Et ça marche : grâce à l'implication des éleveurs et la coordination d'AVSF, Eeltei Baylag a réussi à développer un cercle vertueux autour de cette production du poil au produit fini. Et devinez quel est leur plus gros client français... Hermès ! Tellement touchée par leur travail et pour les faire connaître encore plus, je suis devenue leur ambassadrice : les produits de cette coopérative sont de bonnes idées cadeaux, n'hésitez pas à me contacter pour les découvrir !

Je pourrais encore vous parler de ma rencontre avec les Tsaatans, les derniers éleveurs de rennes dans le grand Nord aux confins de la Mongolie vers le lac Hovsgol. De Daimka qui m'a initiée au tir à l'arc. De Batna, éleveur de yacks, et de mon choc botanique autour de Tseterleg lorsque j'ai randonnée dans des prairies d'edelweiss à perte de vue... La Mongolie, allez-y, vous n'en reviendrez pas !

*Pascaline Chambart, éleveuse d'ânes à Bourdeaux
Contact : 06 21 69 55 96 / tziganerando@orange.fr*

Le Mouvement des travailleurs ruraux Sans Terre du Brésil Un mouvement social qui bouscule l'ordre des inégalités et des injustices

Le Mouvement des Sans Terre est né à la fin de la dictature militaire, en 1984, à une époque de grande misère dans les campagnes brésiliennes, où des millions de petits paysans avaient été expulsés de leurs terres. Il s'est construit avec la méthode de lutte de l'occupation des zones improductives des grands propriétaires terriens pour obtenir l'attribution de terres à ceux qui veulent la travailler.

En 40 ans, plus de 400 000 familles ont gagné la terre et se sont organisées pour produire des aliments pour la population.

Le Brésil est l'un des pays où la propriété foncière est la plus concentrée, héritage des grands domaines de la colonisation. 1% des propriétaires possède 49% des terres agricoles.

Sur les terres qu'ils ont obtenues de l'État, les travailleurs ruraux du MST ont construit des coopératives, des industries de transformation. Ils se sont organisés pour l'éducation des enfants, la construction de logements, la culture. Les femmes ont gagné dans le mouvement l'égalité dans les responsabilités.

Mais en même temps que se développait ce mouvement, le capital financier a accaparé les terres agricoles du Brésil et l'agro-business est devenu une puissance plus forte que les traditionnels latifundios de la bourgeoisie urbaine.

De très grandes multinationales se sont installées au Brésil et dominent maintenant d'immenses secteurs de l'économie primaire, mines, grandes monocultures d'exportation, élevage, exploitation du bois, avec son cortège de dommages sociaux en direction des populations locales, paysans, communautés indigènes et de dommages environnementaux, déforestation, destruction des sols, utilisation intensive de pesticides.

Ce mouvement est aussi fondamentalement internationaliste, et défend la solidarité des travailleurs du monde pour construire un monde juste et vivable. En France, notre comité des Amis des Sans Terre du Brésil développe des actions de sensibilisation et de solidarité avec le MST. C'est dans ce contexte que nous avons invité Miléna, Sophia et Rodrigo pour participer et intervenir lors du dernier concert de l'ADEAR. Nous sommes heureux d'avoir donné à entendre la présentation de Miléna qui par ses mots a donné tant d'évidence à la globalisation de nos luttes. En effet, même si les contextes agricoles de la France et du Brésil sont très différents, l'accaparement des moyens de productions par une minorité est une constante. Nous pouvons déjà constater dans certaines régions françaises que l'étape après l'agrandissement des fermes est l'agriculture de firme. Les multinationales qui dévastent le Brésil ont pour beaucoup leur siège social en Europe et certaines en France. Ces acteurs internationaux interviennent chez eux et chez nous. Les multinationales ont compris que pour être efficace il ne fallait pas s'arrêter aux frontières. Nous devons sur ce point les imiter et s'appropriier la Via Campesina notre réseau international des luttes paysannes afin de les comprendre et stopper leur pouvoir de nuisance.



Le Mouvement des Sans Terre s'est orienté il y a une vingtaine d'années vers l'agroécologie, comme méthode de culture, de relation avec la nature et comme solution à la crise environnementale. Il considère que l'ennemi principal autant des travailleurs que de la nature est l'agro-business, qui n'a qu'un seul but, accumuler de l'argent en détruisant les espaces de vie sociaux et l'environnement.

La charte de l'Agriculture Paysanne finalisée en 1998 lors du colloque de Rambouillet organisé par la FADEAR est le miroir français de cette orientation. Quand la Confédération paysanne construit son projet pour l'agriculture selon les dix principes de l'agriculture paysanne, elle propose un projet de société politique et radicale. C'est cette vision du métier de paysan qui nous porte et nous donne de l'espoir. Nous partageons ça aussi avec nos amis du MST.

Pour agir concrètement, faire de l'éducation populaire, discuter avec la société et alerter sur la question environnementale au Brésil, le Mouvement des Sans Terre a décidé en 2020 de lancer une grande campagne intitulée «Planter des arbres et produire des aliments sains» avec l'objectif de planter dans tout le Brésil 100 millions d'arbres.

Nous relayons l'appel du Mouvement des Sans Terre à la solidarité internationale pour sensibiliser à l'urgence environnementale et sociale : «Planter la lutte et récolter l'avenir».

Monique Murga, membre des Amis de la Conf' et des Amis du MST

Antoine Gontard, paysan à La Bégude de Mazenc

Petites annonces

ASSOCIATION / INSTALLATION / TRANSMISSION

BERGER CHERCHE TERRES AGRICOLES

Berger cherche terres agricoles pour s'installer avec un petit troupeau de brebis allaitantes en système herbassier fondé sur la pâture, tout au long de l'année, de surfaces herbagères et pastorales variées, essentiellement en fermage chez des agriculteurs, particuliers ou autres...

Pour réaliser ce projet, je recherche à acquérir en propriété un noyau de quelques hectares (entre 5 et 20 ha) avec un minimum de surface plane afin d'installer un tunnel d'élevage d'environ 250m². Un accès à l'eau, pas d'habitation ni de bâtiment agricole nécessaire. Je recherche dans toute la zone Drôme/Ardèche. Contact : vincentdechavanne420@gmail.com / 06 11 92 90 80

EMPLOI / STAGE

L'AFOCG 26-07 RECRUTE

L'Association de FORMation Collective à la Gestion de Drôme-Ardèche recrute un-e formateur-riche en comptabilité gestion, CDD de 10 mois à 80 %. Évolution possible vers un CDI > recrutement2607@interafocg.org

LE GAEC ROCHE ROUSSE RECRUTE

Élevage laitier à Saint Martin en Vercors. Nous cherchons une personne motivée pour venir renforcer notre équipe d'avril à fin octobre. CDD de 6 mois, 39 h / semaine avec 2 jours de congés par semaine > fermederocherousse@gmail.com
Victor au 06 12 90 66 31 ou Perrine au 06 88 02 72 16

CHERCHE WOOFING OU STAGE ÉLEVAGE CAPRIN

Je m'appelle Lucile et je suis l'animatrice de la Conf' Mayenne. Je finis mon contrat aujourd'hui pour de nouvelles aventures (paysannes) ! Je souhaite – à terme – m'installer en chèvres avec transfo fromage.

Je vais partir avec mon camion cet été pour faire du woofing en Auvergne-Rhône-Alpes afin de découvrir différents systèmes et mûrir mon projet (déménagement prévu dans cette région). Je suis donc à la recherche de fermes en chèvre avec transfo fromage qui pourraient m'accueillir en stage ou en woofing.

N'hésitez pas à m'appeler au 06 98 38 50 80 ou à m'écrire à lucilebonnel2017@gmail.com !

LA CONF' AURA RECRUTE

Offre d'emploi : animateur-riche syndical-e régional-e Confédération paysanne Auvergne-Rhône-Alpes en CDI 31 h / semaine. Lettre de motivation et CV à adresser par mail uniquement à auvergnerhonealpes@confederationpaysanne.fr

CHERCHE BERGER-E

Le groupement pastoral de la Bégude, en sud-Drôme, composé de 3 éleveur-ses, cherche un-e berger-e pour la garde de 250 mères, accompagnées de 3 chiens de protection. Pour le mois d'août jusqu'à la mi-septembre environ. Les missions principales sont la pose et l'entretien des parcs en filets électrifiés et le soin au troupeau. Peu de garde en libre. Logement en cabane mobile aménagée. Contrat 35 à 43 heures à définir ensemble. Contacter Kevin au 06 43 37 69 10.

AUTRES

CHERCHE PRODUCTEURS LÉGUMINEUSES BIO

Je suis étudiante en master de géopolitique à Reims, mon mémoire d'étude porte sur les filières de production de légumineuses. Dans ce cadre, j'aimerais pouvoir échanger avec des producteur.ices de légumineuses biologiques de la Drôme.

Merci de contacter : Tiphaine Perreau au 06 48 83 37 63, disponible pour un échange tél. ou visio, ou dans la Drôme en juin-juillet.

CHERCHE ACCUEIL POUR ÂNES

Bonjour je réside à St-Gervais-sur-Roubion et possède 3 ânes que je souhaiterais confier ; je commence à avoir de l'âge et financièrement cela devient dur !! Ma femme va bientôt prendre sa retraite et nous allons être obligé de changer de rythme et maison !! Si une personne pouvait accepter leur accueil ? Un mâle (hongre) 25 ans et deux femelles (mère et fille) un peu plus jeunes. Contact : Jean-Louis GESSIAUME, agnesges-siaume@orange.fr

Formations & évènement

ADEAR DROME

Contact : Pauline 07 82 39 28 05 / Nicolas 07 68 88 96 16 / Orlane 07 45 21 44 60 / contact@adeardrome.fr

Formations :

- > Accueil collectif de porteurs de projet : 1^{er} juillet à Saillans
- > Formation « Rédiger ses statuts de société en autonomie » (plusieurs dates en AURA)
- > Formation « Mûrir son projet paysan » : 18 et 25 septembre 2025
- > Formation « Chiffrer son projet d'installation agricole » : 26 septembre, 14 octobre, 7 et 21 novembre 2025
- > Formation « Formaliser son prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement » - Permet de faire une demande de DJA en autonomie : 9 et 21 octobre .

Évènement :

- > Réservez votre 11 octobre pour la fête des nouveaux installés !

FERME DU GRAND LAVAL

- > Week-end exploration du vivant, les 5-6 juillet à Ferme du Grand Laval à Montélier. Rencontre à l'intersection entre agriculture et biodiversité, avec naturalistes et paysan-nés. Renseignements / organisateur : association « réensauvager la ferme » : <https://reensauvagerlaferme.fr/>

Portrait de paysanne

La ferme d'Anana

du maraîchage et des fleurs pour une nouvelle administratrice de l'Adéar

La jeune ferme d'Anaïs Combes est au bord de la petite route qui mène à l'abbaye de Valcroissant, juste en périphérie de Die. Le cadre est vraiment très beau, on comprend que les fleurs et les légumes aient plaisir à s'épanouir.

LMH : Qu'est-ce qui t'a amenée à avoir ce projet d'installation ?

Anaïs : Ma motivation première, c'était une recherche de sens, et d'un mode de vie qui me convienne. Je suis originaire du Sud-Ouest, mes grands parents étaient paysans dans le Tarn, et mon père fleuriste. Après mes études, j'ai fait une césure de quelques mois et je suis partie apprendre l'anglais en Angleterre et en Écosse, à travers du wwoofing. J'ai réalisé que j'adorais travailler dehors, même en octobre et en Écosse, sous une pluie continue ! Ensuite j'ai travaillé quelques années comme graphiste à Paris, et puis avec mon compagnon on a eu besoin de prendre un virage : on part un an en Amérique centrale, on fait des rencontres, on visite des fermes par le WWOOFing, on a des expériences dans l'artisanat.

LMH : Quel a été ton parcours de formation ?

Anaïs : Au retour en France, mon compagnon entame une formation de potier, et moi je fais encore un peu de wwoofing sur des fermes. Rapidement, je me rends compte que mon besoin d'être active pour une cause écologique passe par l'installation. Je cherche à me former, et je trouve deux formations accessibles, une à Angers et l'autre à Die (la formation « Ouvrier-maraîcher » du CFPPA). On se dit que Die coche toutes les cases, c'est une petite ville dynamique à mi-chemin entre nos deux familles. Je fais cette formation, puis je trouve à me faire embaucher pour les vendanges à côté de Die. Les paysans chez qui je travaille s'avèrent prêts à me louer une parcelle de 4000 m² pour démarrer du maraîchage ! Alors j'embraie sur le BPREA à Die, à l'issue duquel je m'installe sur le terrain que je loue actuellement. Puis mes propriétaires me proposent une autre parcelle, j'accède à 6000 m², et encore une autre, ce qui fait qu'en trois ans j'ai un bail sur 1,1 hectare. On peut dire que les choses se sont vraiment bien enchaînées pour moi !

J'ai fait mon stage de BPREA et j'ai aussi travaillé une saison chez Christophe et Margot, à Glandage. Pendant ces deux saisons ils n'ont pas arrêté de me parler de la Conf, de l'Adéar... Cela a dû rester dans un coin de ma tête !

A l'issue de mon BPREA, j'ai finalisé ma formation (j'aime bien dire que j'ai un Bac + 3 en maraîchage!) avec le grand module de trois mois à l'Atelier Paysan, « S'installer en technologie paysanne ». Là-bas j'ai acheté le triangle d'attelage, et j'ai construit deux des trois outils proposés, la butteuse et le cultibuttes. Ce printemps j'ai fabriqué en plus le vibroplanches à étoiles. Avec l'Atelier Paysan j'ai appris la construction d'outils, on avait aussi des cours de charpente, de mécanique, d'électricité, ainsi qu'une semaine politique, où on est allés rencontrer plusieurs fermes et questionner les paysan.nes sur les motivations politiques de leurs choix. C'était génial.

LMH : Et aujourd'hui, à quoi ressemble ta ferme ?

Anaïs : Je suis installée avec une DJA depuis 2022, sur une activité de maraîchage et fleurs coupées en bouquets. Malgré une aide familiale de mon père, j'ai quand même fait un emprunt bancaire de 35 000 €, et j'ai aussi bénéficié d'un prêt IVDD de 14 000 €. Même



en faisant une installation modeste, en auto-construisant une bonne partie de mes outils, on se retrouve vite avec un niveau d'investissement conséquent !

Actuellement j'ai 6000 m² en culture de plein champ, et 700 m² sous serre (là aussi, j'ai eu beaucoup de chance, j'ai pu bénéficier des programmes d'aides à l'investissement régionaux et m'équiper de deux serres neuves très fonctionnelles). Mon propriétaire serait d'accord pour me louer encore une autre parcelle, je pourrais arriver à 4 hectares, et envisager ainsi de bonnes rotations... J'ai aussi construit une petite pépinière, parce que j'aimerais vraiment faire mes plants moi-même prochainement. Pour l'eau, je bénéficie d'un canal d'irrigation qui coule juste à côté.

Je cultive sur buttes, avec l'idée de les rendre permanentes. Pour la commercialisation, je vends presque tout sur le marché de Die, je fais aussi quelques livraisons et un marché du soir en été.

Pour l'instant, je suis seule sur la ferme, j'embauche une quinzaine d'heures par semaine en saison. Je trouve que ce n'est pas facile d'assumer le rôle d'employeur. Il faut s'appliquer à expliquer de manière claire, à donner des missions réalistes, faire attention à bien gérer sa fatigue pour ne pas déporter de la colère ou de l'agacement sur l'autre. Je trouve cela compliqué d'avoir autant d'attentes vis-à-vis de quelqu'un qu'on paie assez mal, à qui on demande pourtant un rythme, un enchaînement de tâches complexe... A terme j'aimerais bien m'associer, pour partager la charge mentale, pouvoir mieux faire certaines choses, comme mes propres plants. Et à la fois, l'association cela fait un peu peur aussi, je vois autour de moi que le collectif ce n'est pas simple. Comment fait-on pour trouver un équilibre, pour soulager la pression, partager les décisions, s'entendre ?

LMH : Aujourd'hui tu t'investis comme administratrice à l'Adéar. Quelles sont tes motivations, ton engagement ?

Anaïs : Pour ma part, j'ai fait ma DJA avec la Chambre, mais je trouve cela trop chouette qu'il existe une association qui aide à s'installer, qui donne des clés. Les choses se sont vraiment bien enchaînées pour moi, je suis consciente d'avoir eu beaucoup de chance, et cela m'a aussi permis de mesurer l'importance de l'accompagnement. Comme c'est encore frais, j'ai bien envie de transmettre mon expérience, de partager mes erreurs pour que les suivant.es en fassent moins. Et puis j'ai envie qu'on soit nombreux et nombreuses !

Propos recueillis par Margot Jobbé duval